



# Comité de suivi Politique de Cohésion

Mardi 07 février 2023



Afin de faciliter la conduite de cette réunion, nous vous demandons de bien vouloir suivre les consignes indiquées ci-dessous:

- Lorsque cela est possible, privilégier la connexion en filaire Ethernet - éviter le Wifi ou la 4G.
- Utiliser de préférence un micro-casque / kit mains-libres ou une solution Micro/Haut-parleur adaptée à l'audioconférence
- Si vous êtes plusieurs dans la même pièce, n'utilisez qu'un seul PC afin d'éviter tout larsen.
- Merci de bien vouloir **couper votre micro** en cliquant sur l'icône sauf si vous souhaitez vous exprimer
- Ne pas utiliser la fonction « Partager mon écran » ou « Prendre le contrôle » pour le bon déroulé du PowerPoint qui sera présenté.
- Interventions lors de la réunion : si vous souhaitez vous exprimer, merci d'**utiliser l'outil « Lever la main »**, ce qui permettra à la personne de vous donner la parole.



**La séance est enregistrée**



# Ouverture de séance



# ORDRE DU JOUR

- **Validation du règlement Intérieur**
- **Bilan des Programmes 2014-2020 et du Plan de relance européen**
  - Etat d'avancement et gestion de la performance des programmes régionaux et nationaux
  - Evaluation
  - Communication
- **Présentation des Programmes 2021-2027**
- **Déploiement du volet urbain du FEDER 2021-2027**
- **Conclusion**



# VALIDATION DU RÈGLEMENT INTERIEUR



## Comité de Suivi

Le **Comité de suivi** est compétent pour tous les programmes « Politique de cohésion » gérés en Grand Est sur les périodes 2014-2020 et 2021-2027.

Il est coprésidé par l'Etat et la Région.

Il intègre plus de 150 institutions et acteurs socio-économiques concernés par les thématiques des programmes à l'échelle du Grand Est.

Il est une instance partenariale de partage d'information, d'échange sur le suivi des différents programmes et de validation des grandes étapes de leur mise en œuvre.

## Le Règlement Intérieur définit

- Les domaines de compétence du Comité de Suivi
- Sa composition
- Son rôle
- Son fonctionnement et notamment l'organisation des réunions et des consultations écrites
- Les modes de décisions et leurs mises en œuvre
- La gestion des conflits d'intérêt : nécessité de se déclarer le cas échéant et de se déporter des décisions et des débats
- La publicité des travaux sur le site internet [www.beeurope.grandest.fr](http://www.beeurope.grandest.fr)

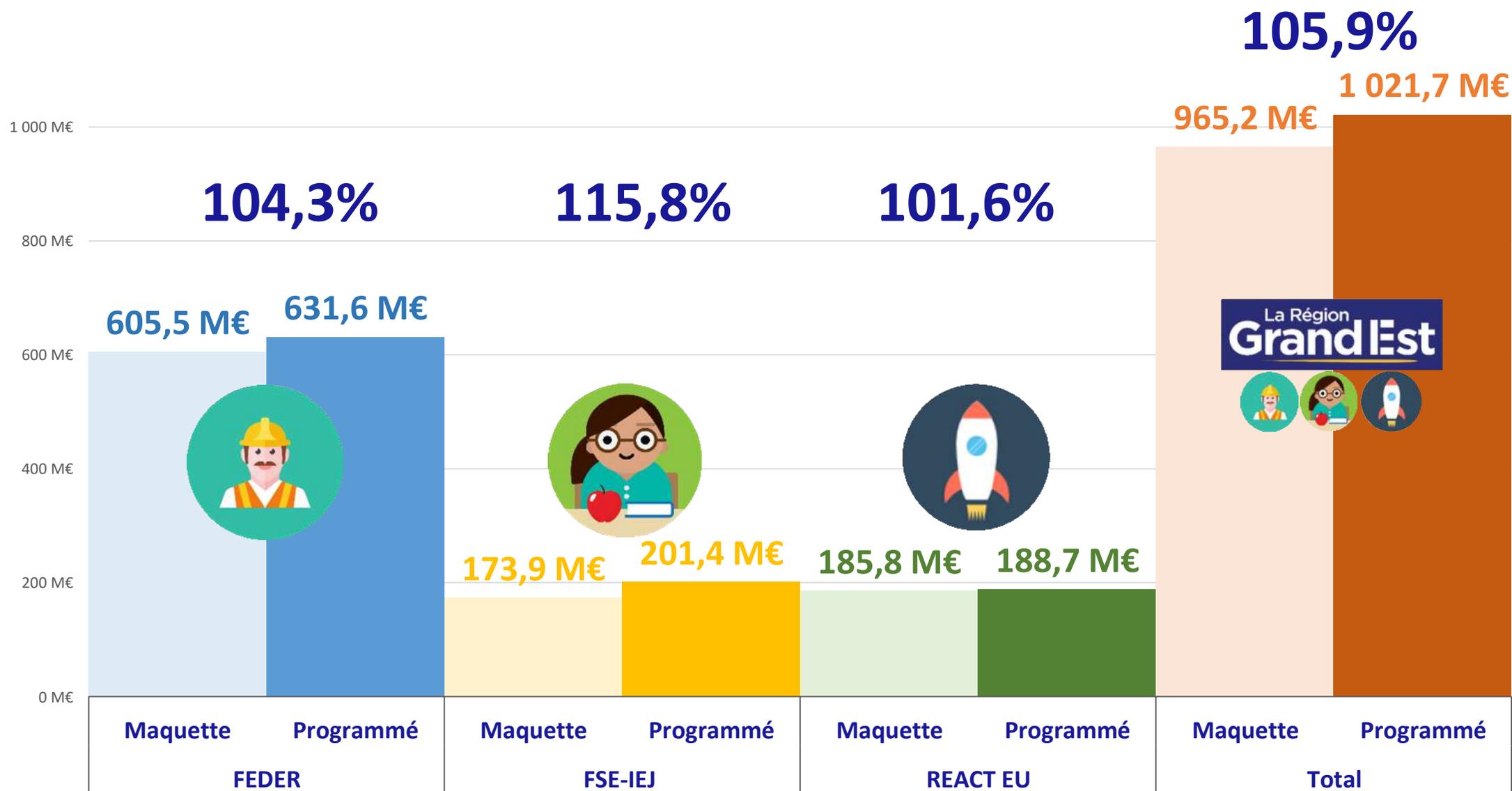


# BILAN DES PROGRAMMES 2014-2020 ET DU PLAN DE RELANCE EUROPÉENS

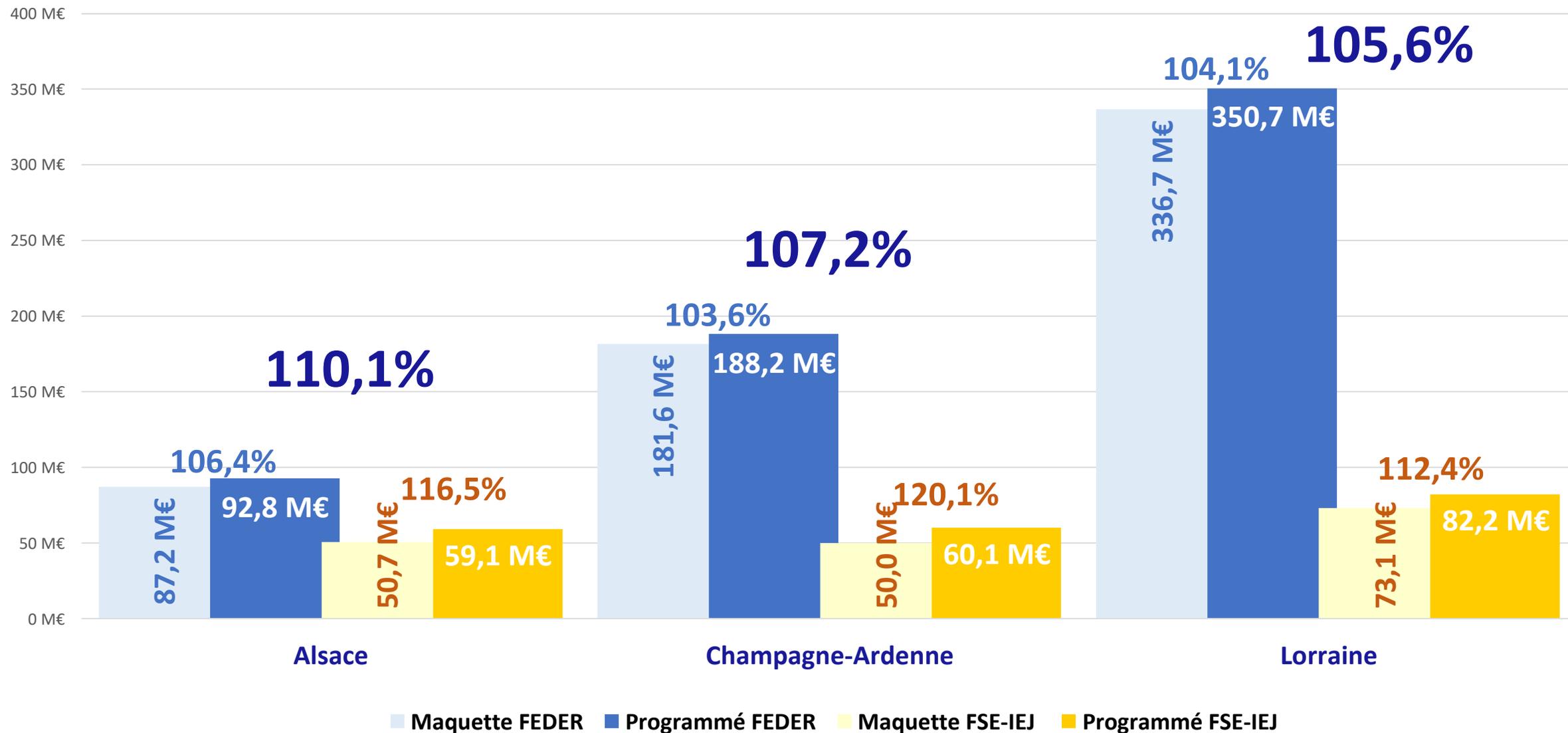
Programmes opérationnels FEDER/FSE/IEJ



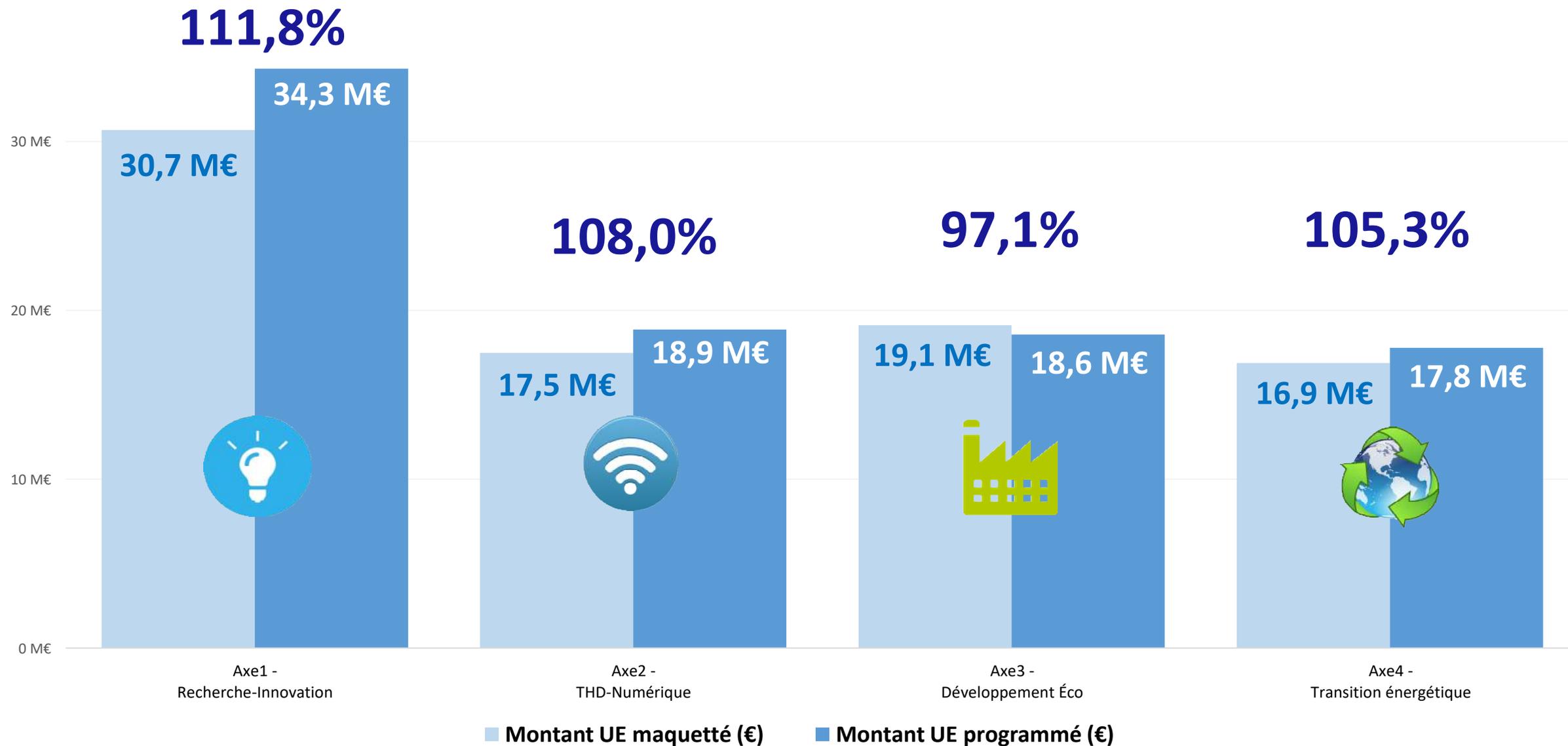
## Programmation FEDER-FSE-IEJ par fonds – Grand Est



## Programmation FEDER-FSE-IEJ par territoire



## PO FEDER ALSACE - par axe



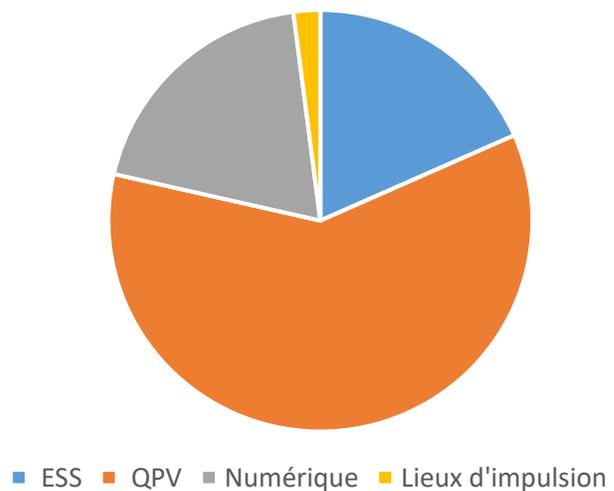
## ITI FEDER Eurométropole de Strasbourg 2014 - 2020

| Axe   | Intitulé                        | FEDER programmé | Maquette       | Taux    |
|-------|---------------------------------|-----------------|----------------|---------|
| Axe 1 | Numérique/entreprises créatives | 1 130 377 €     | 1 600 000,00 € | 85,17 % |
| Axe 2 | Soutenir la compétitivité       | 6 986 189 €     | 6 400 000,00 € | 112,83% |

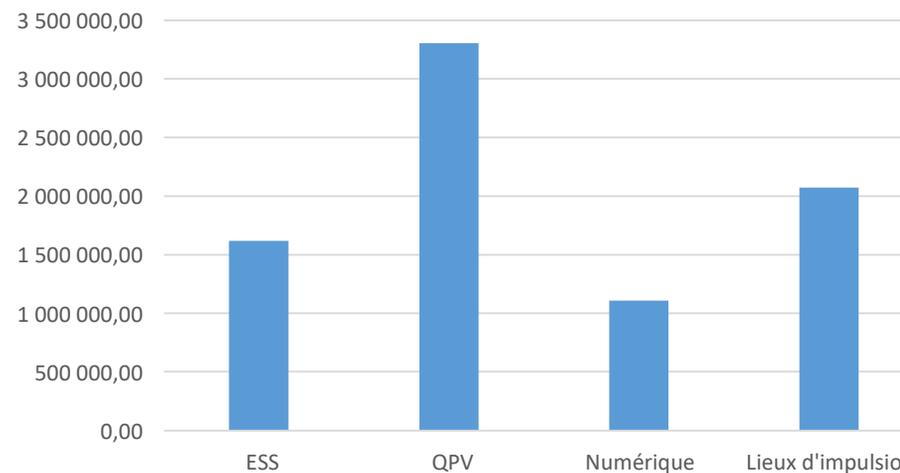
Taux de programmation global de 101,28 % au 01-02-2023,  
73,61 % des dossiers programmés ont été payés.

## Bilan de la programmation 2014-2020

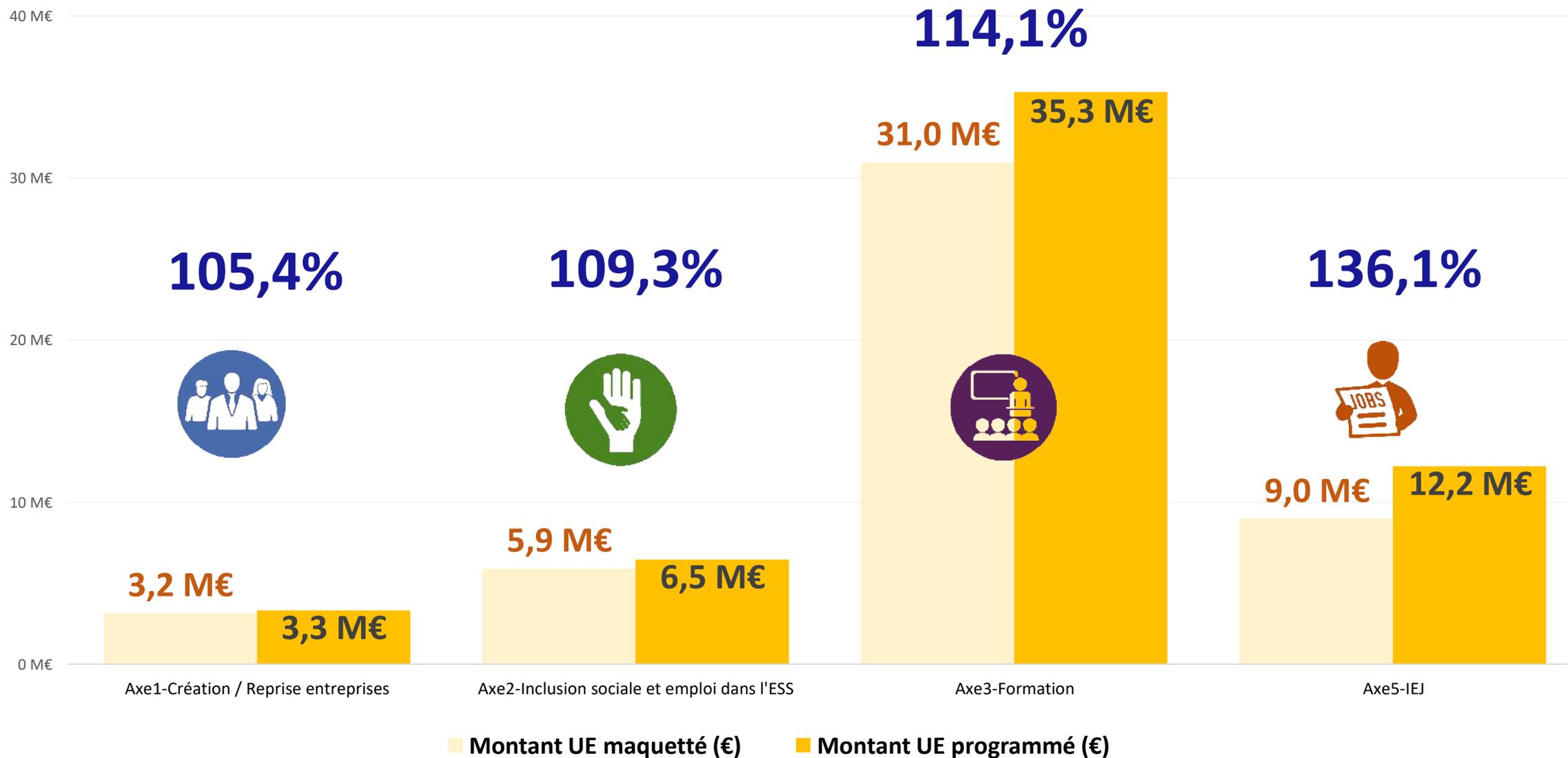
Répartition thématique des dossiers programmés



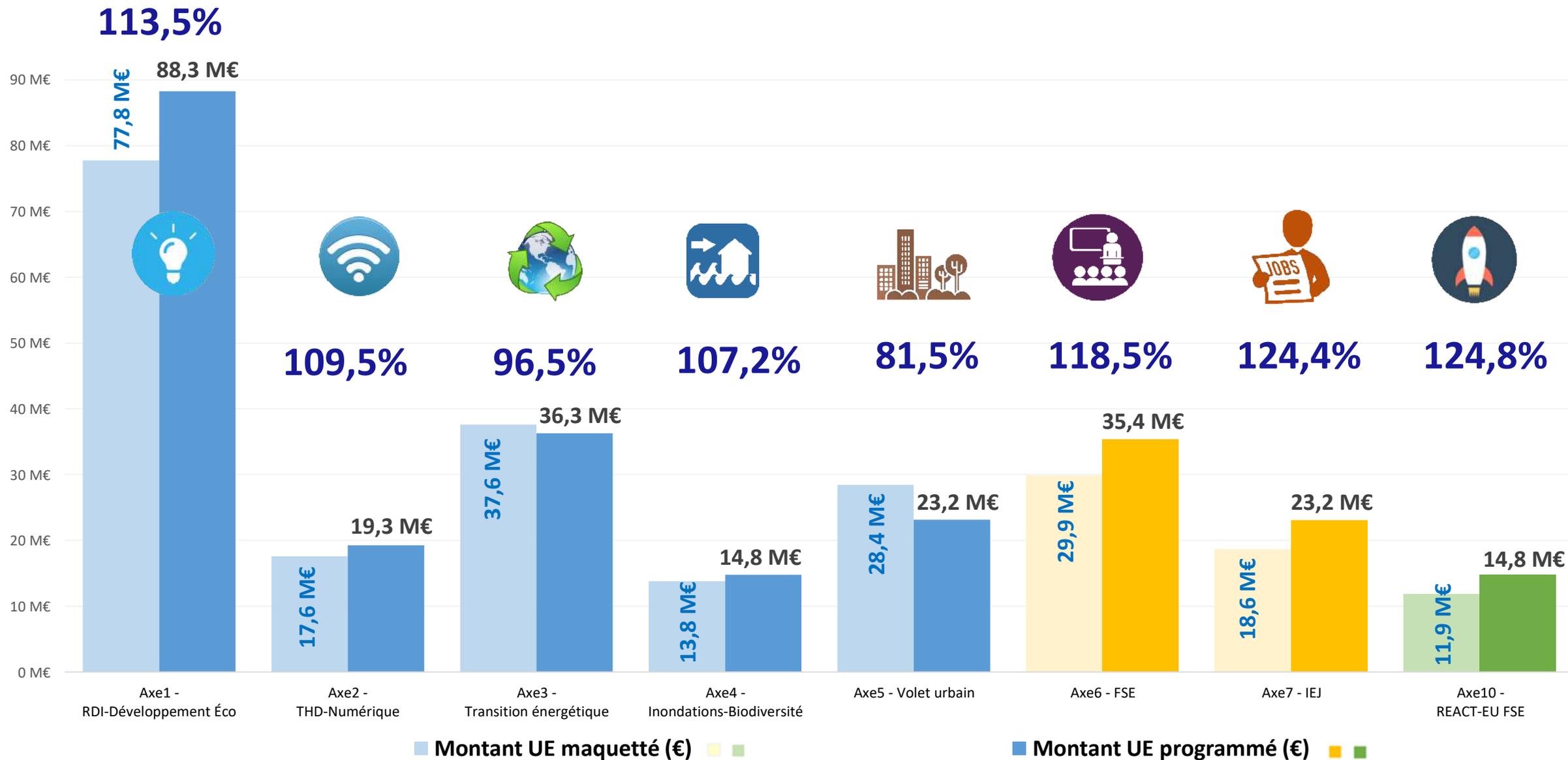
Montant programmé par catégorie de projets



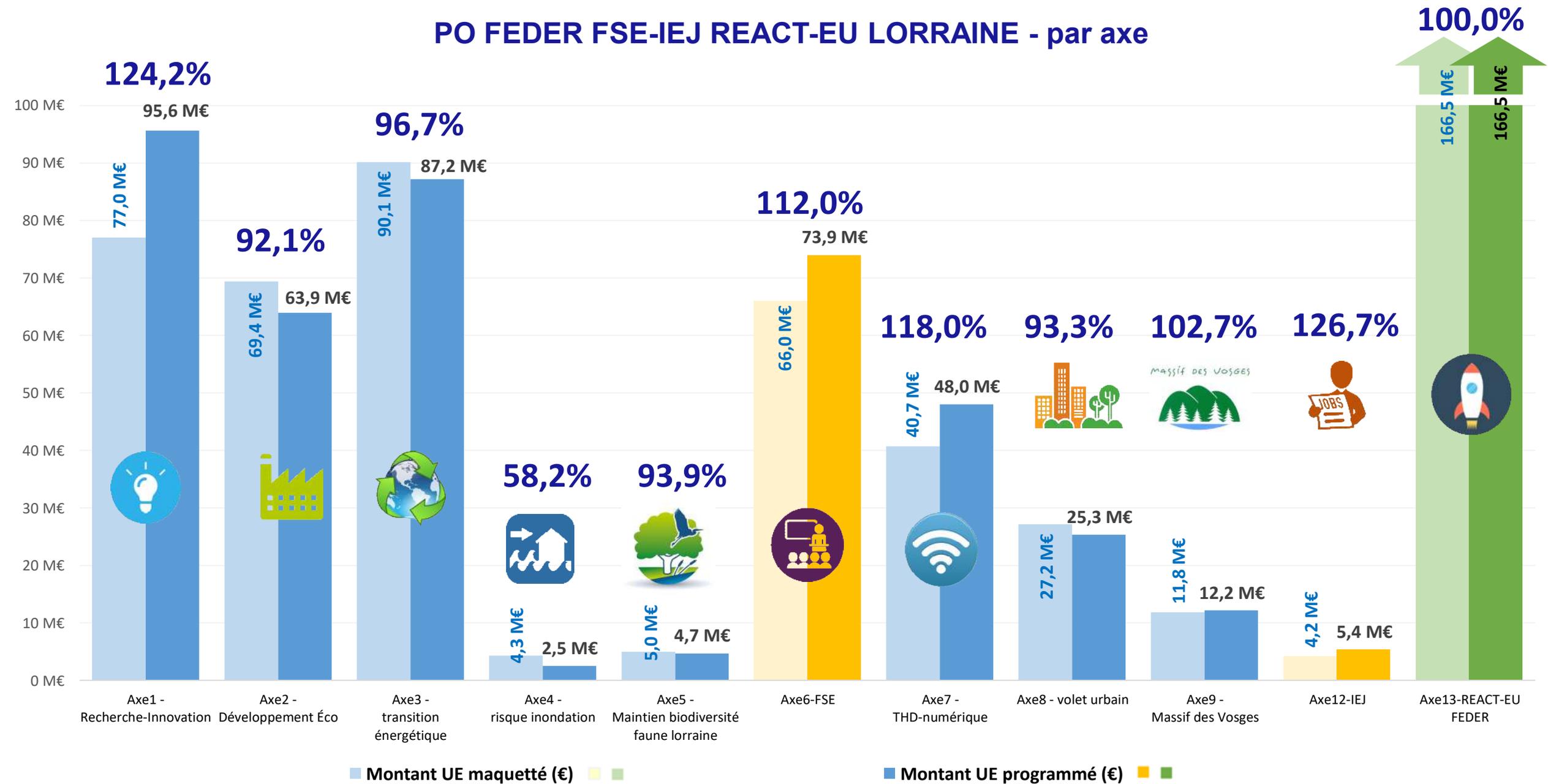
## PO FSE-IEJ ALSACE - par axe



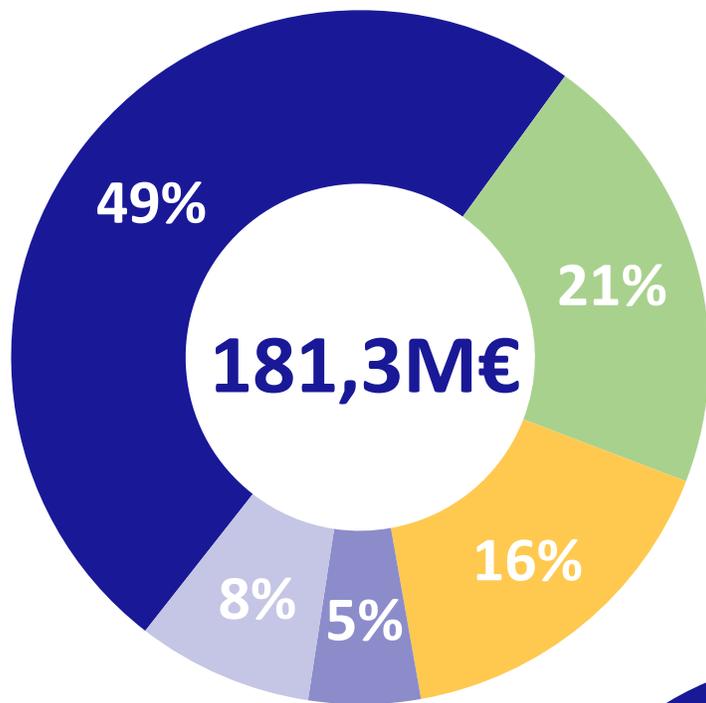
**PO FEDER FSE-IEJ REACT-EU Champagne-Ardenne - par axe**



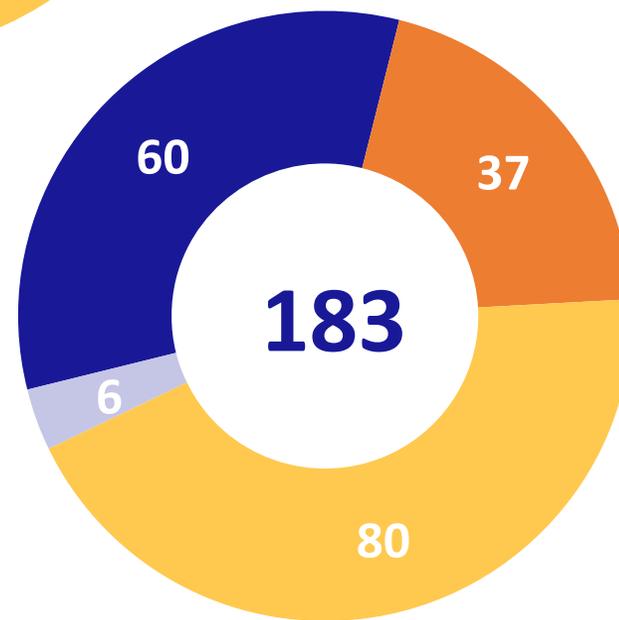
**PO FEDER FSE-IEJ REACT-EU LORRAINE - par axe**



**183**  
**Projets**  
**188M€**  
**101%**  
avec assistance technique

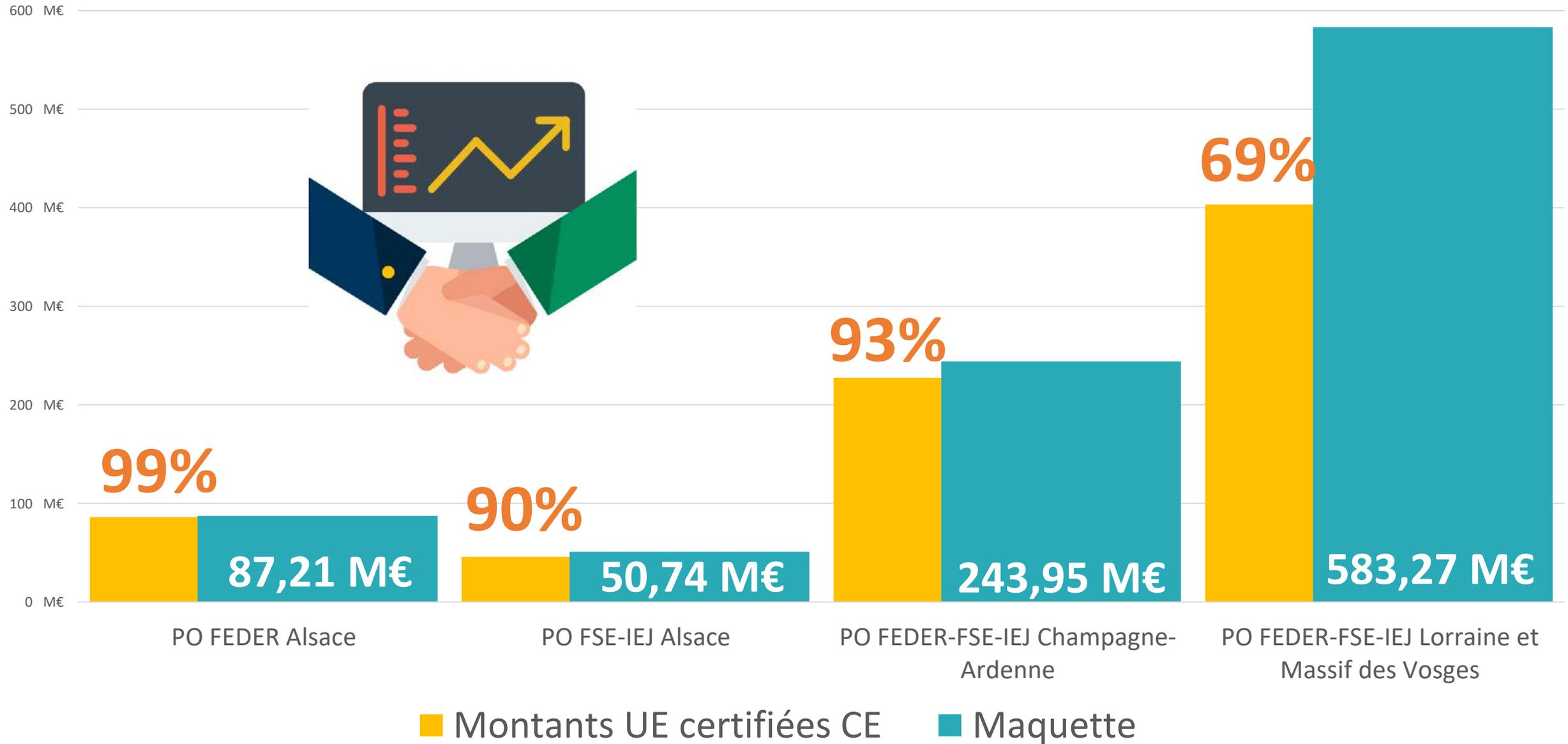


- Santé
- Réno. thermique
- Dév. éco.
- Numérique
- Formation



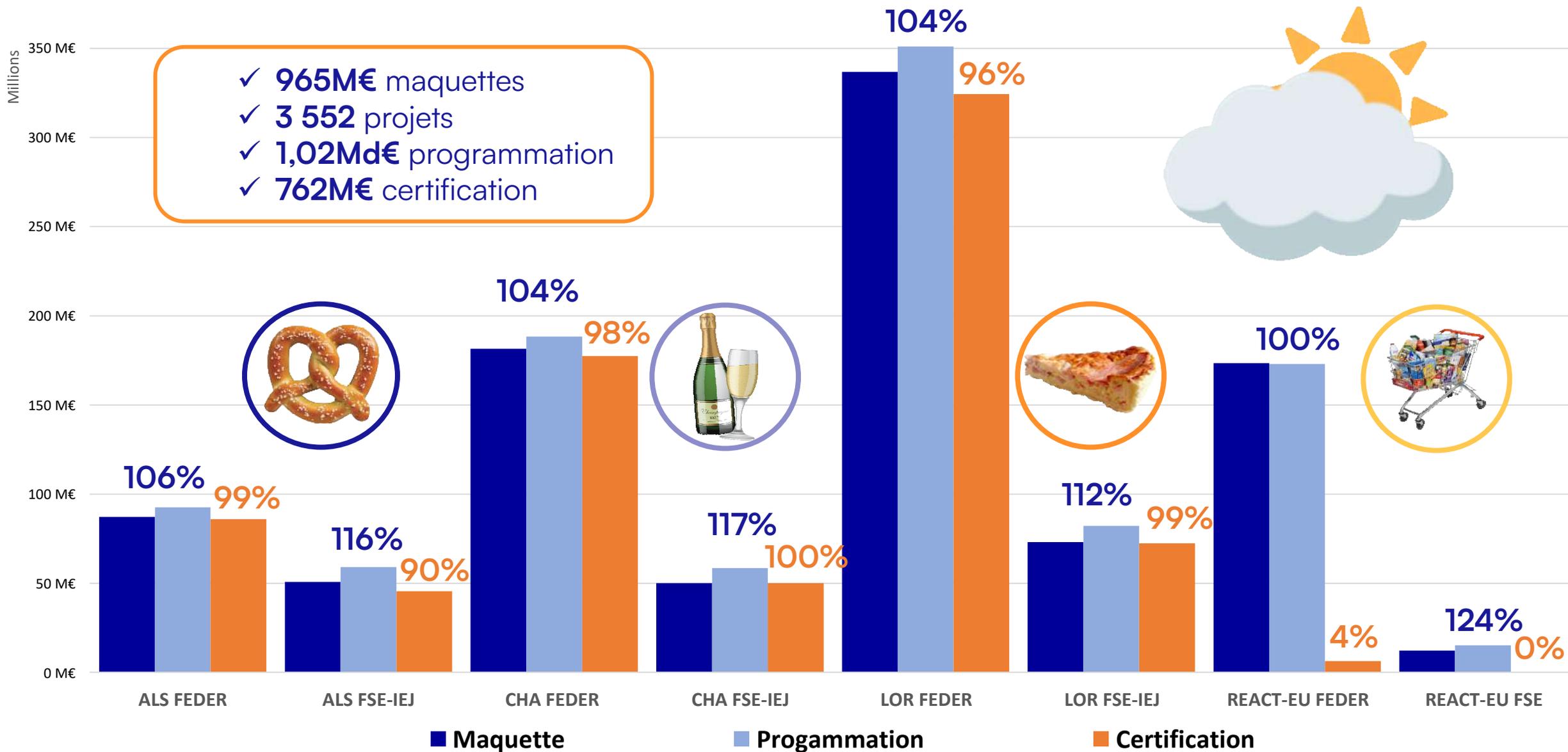
- Et. santé
- Collectivités, org. publics
- Entreprises, assos
- Acteurs RDI

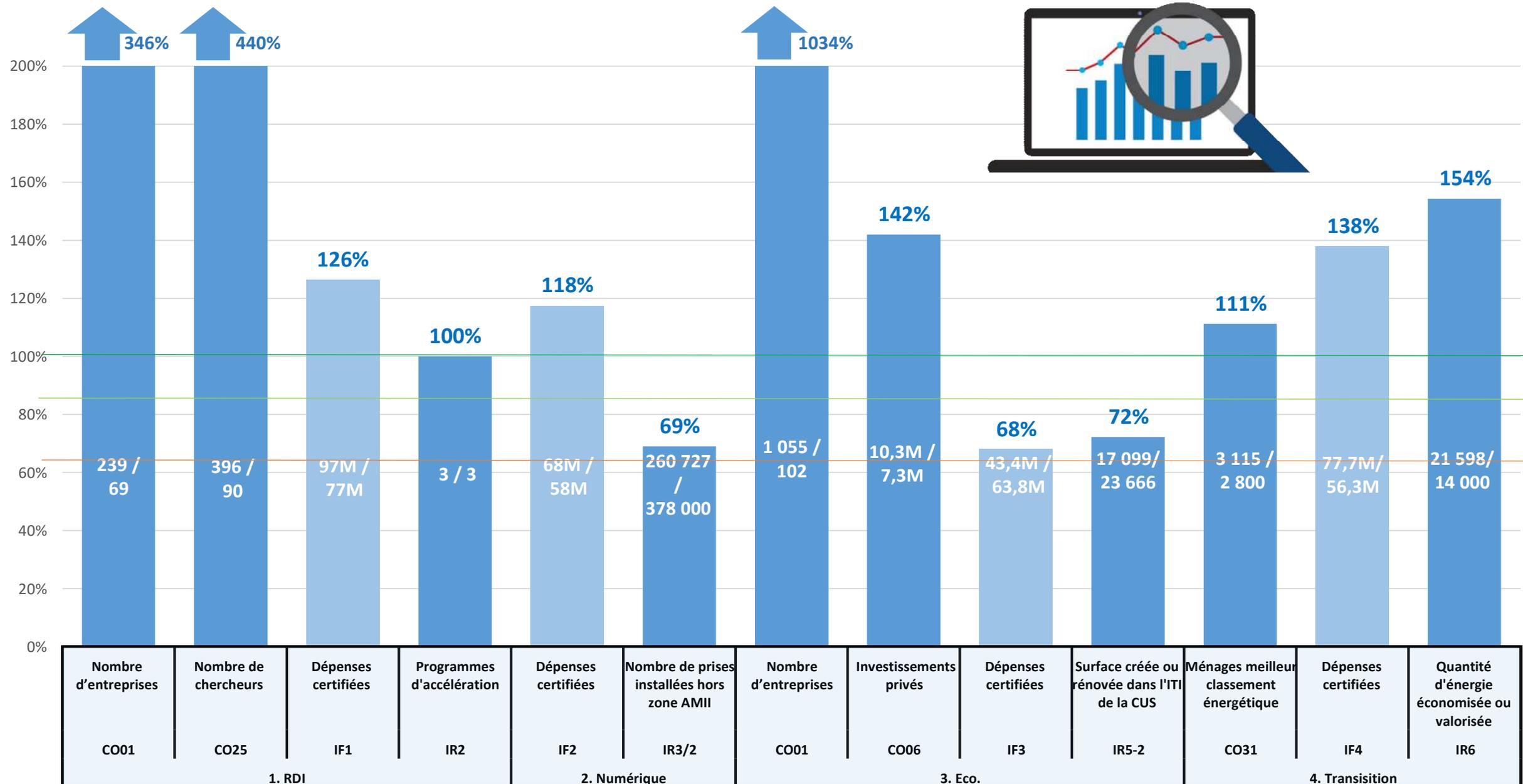
Millions

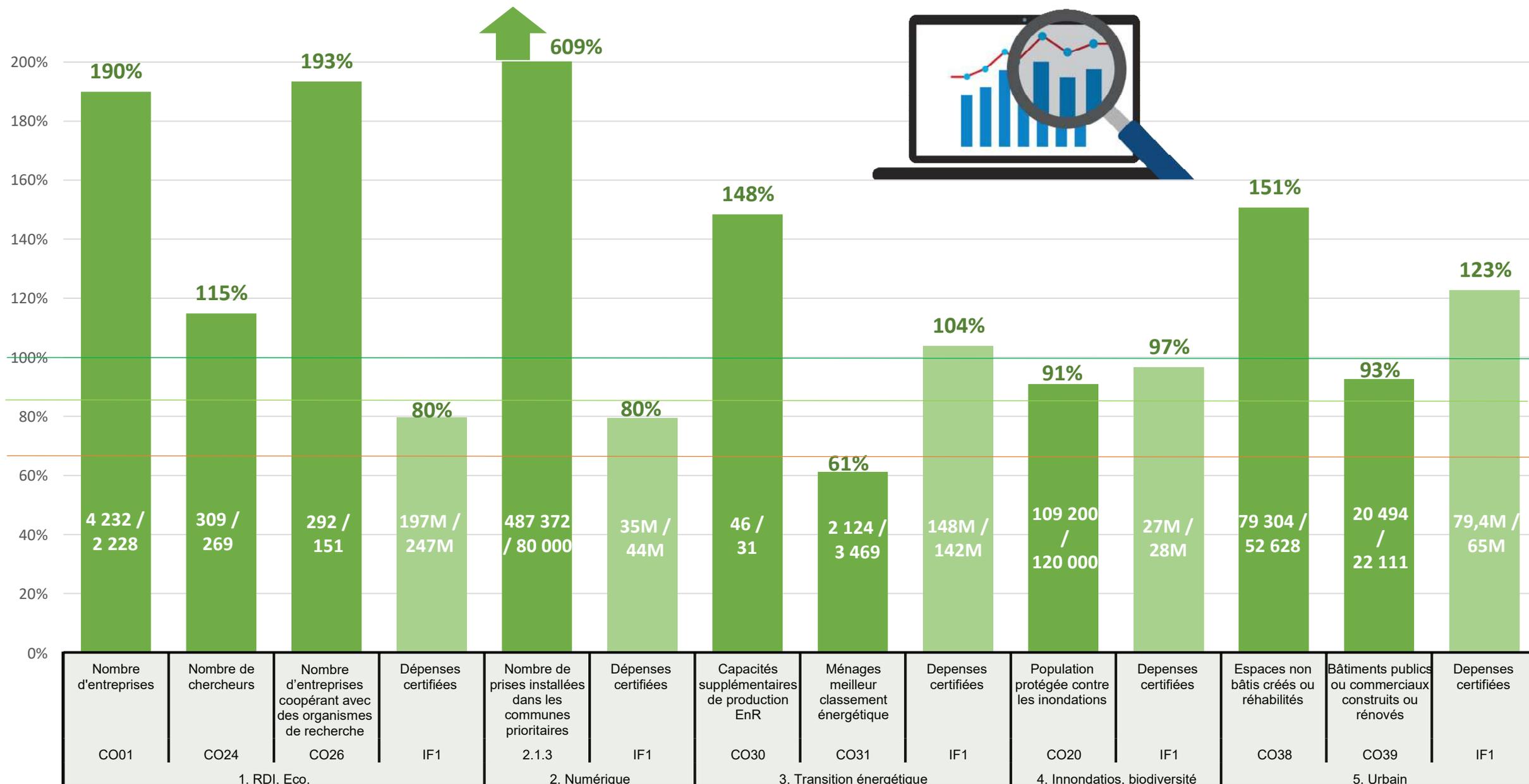


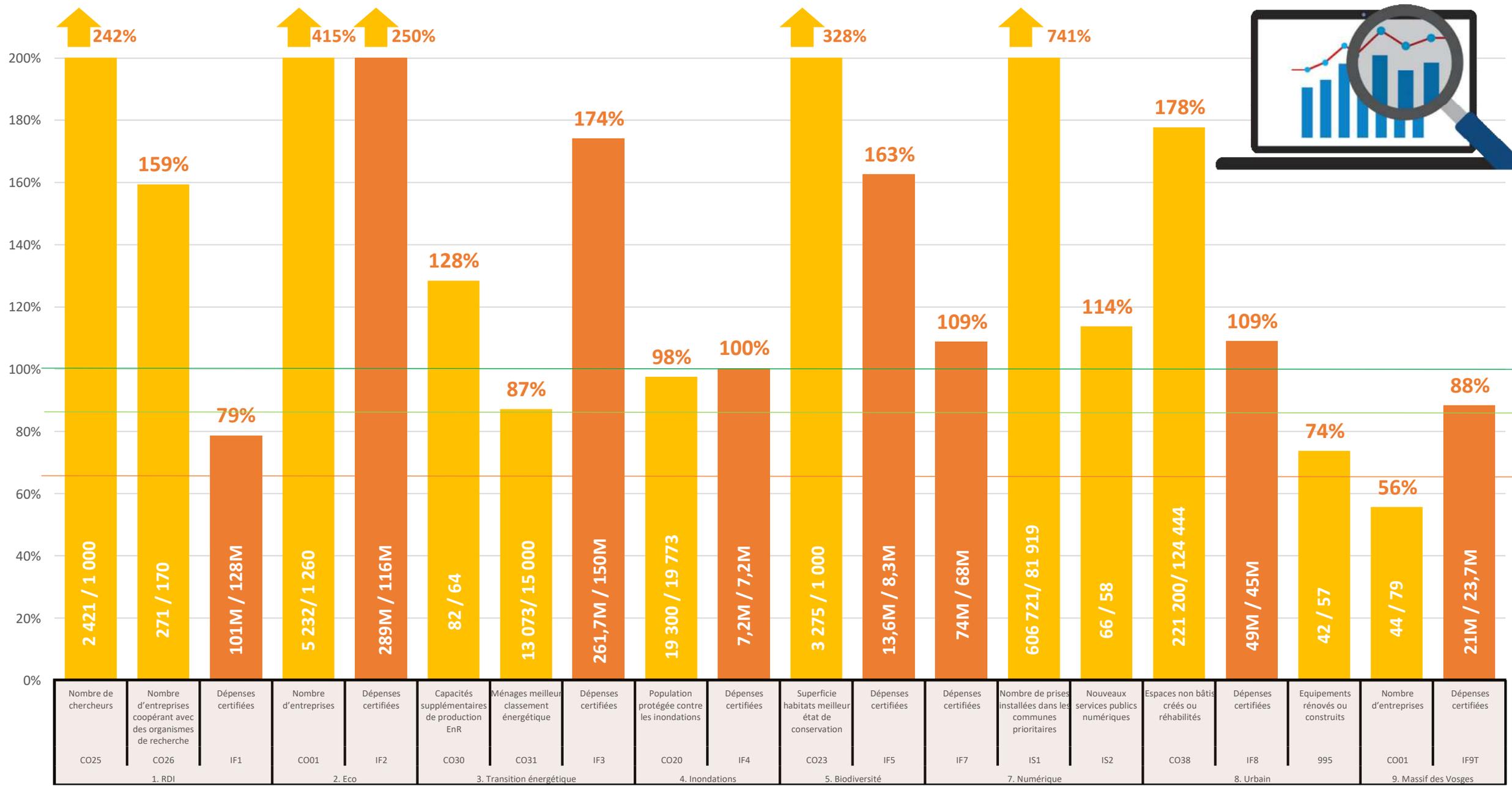
## Programmation et Certification

- ✓ 965M€ maquettes
- ✓ 3 552 projets
- ✓ 1,02Md€ programmation
- ✓ 762M€ certification









1. RDI

2. Eco

3. Transition énergétique

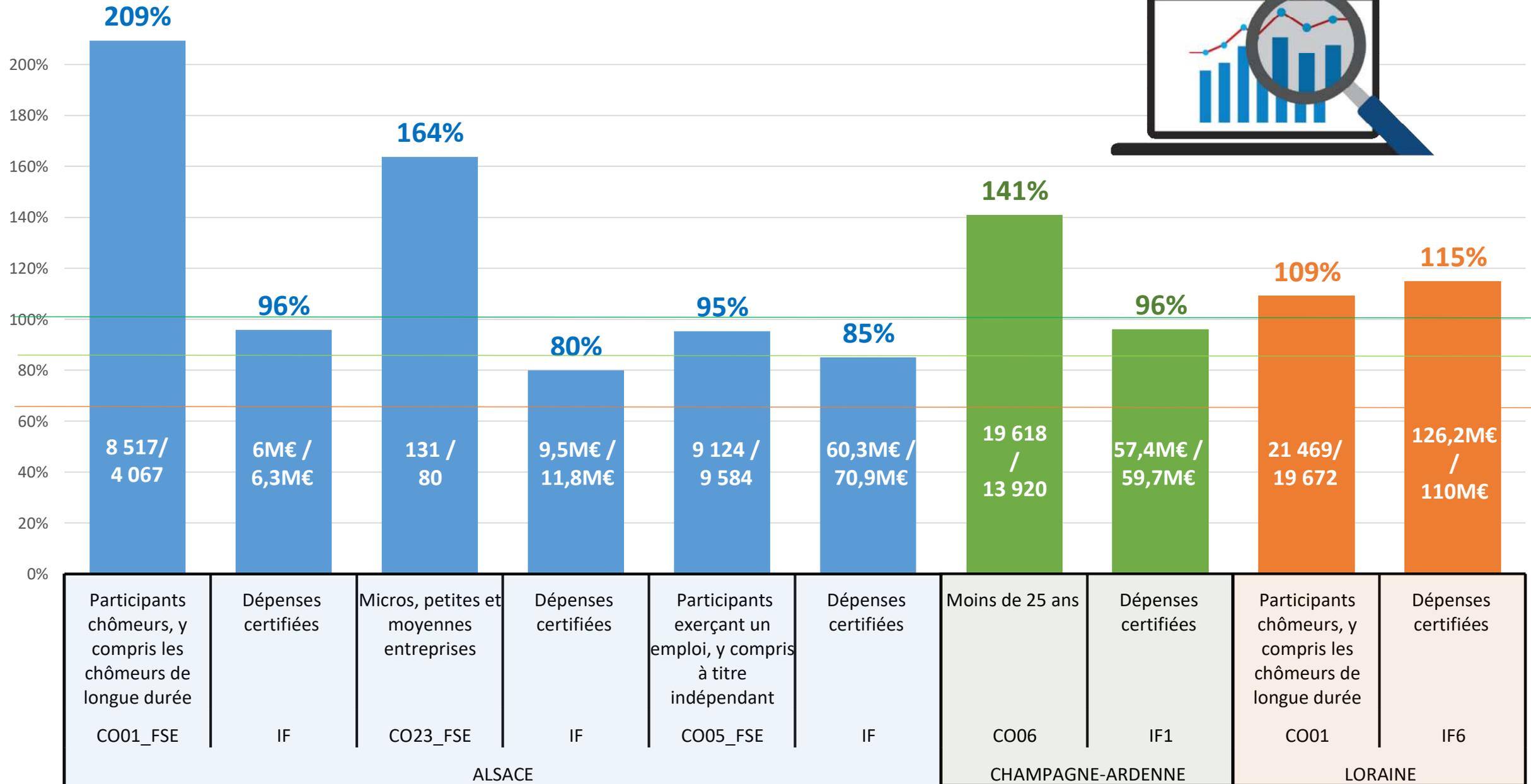
4. Inondations

5. Biodiversité

7. Numérique

8. Urbain

9. Massif des Vosges





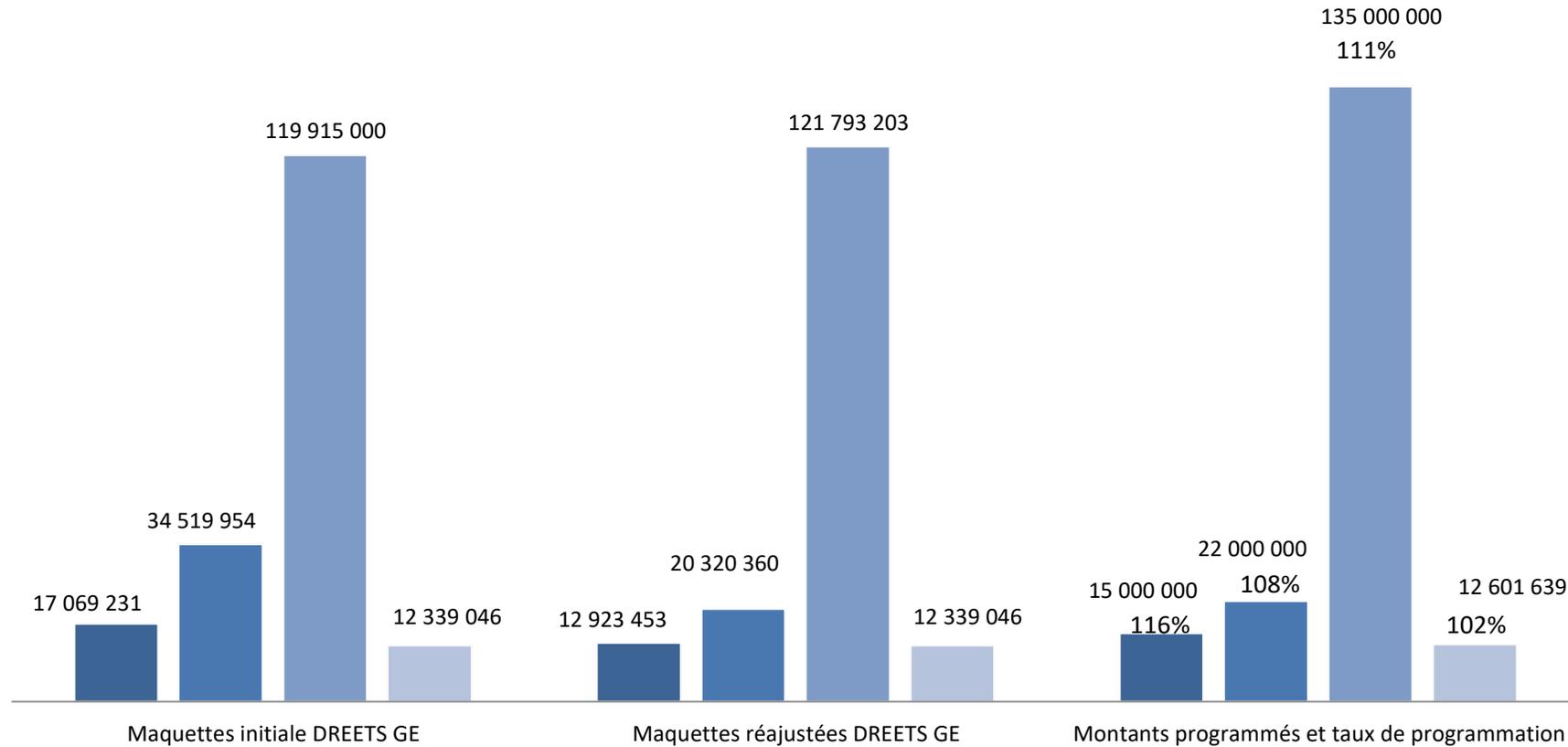
# BILAN DES PROGRAMMES 2014-2020 ET DU PLAN DE RELANCE EUROPÉENS

Programmes opérationnels nationaux FSE et IEJ



# Niveaux de programmation FSE 2014-2020 Grand Est

■ Axe 1 ■ Axe 2 ■ Axe 3 ■ Axe 5



# Avancement financier FSE 2014-2020 – Grand Est

## Montants FSE

|                             |           |
|-----------------------------|-----------|
| Maquette                    | 167,03 M€ |
| Programmé                   | 184 M€    |
| Bilan                       | 152 M€    |
| Contrôles de services faits | 138 M€    |
| Certification               | 133 M€    |

Au 12/01/2023:

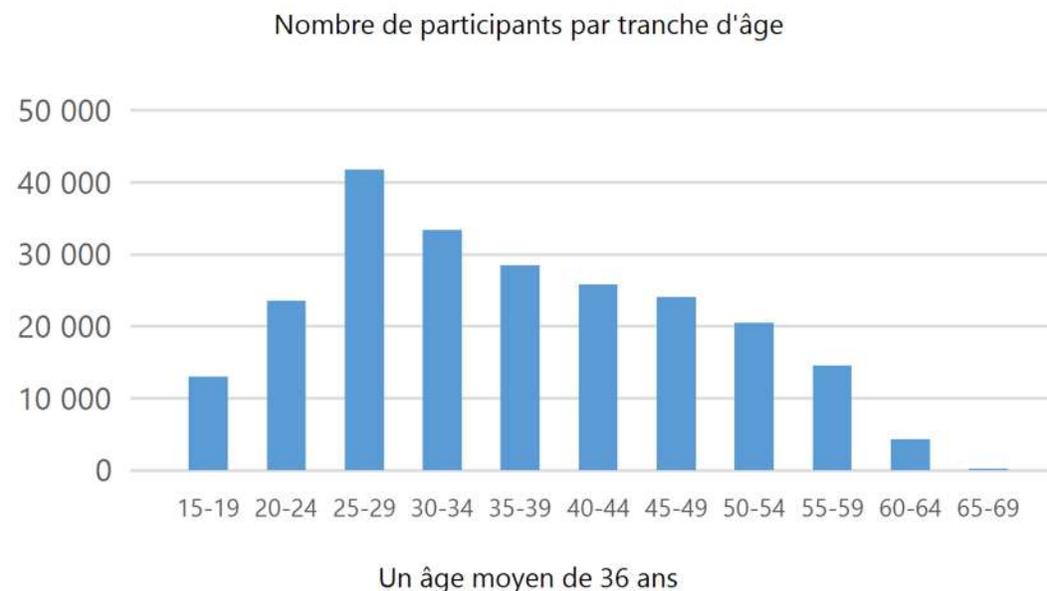
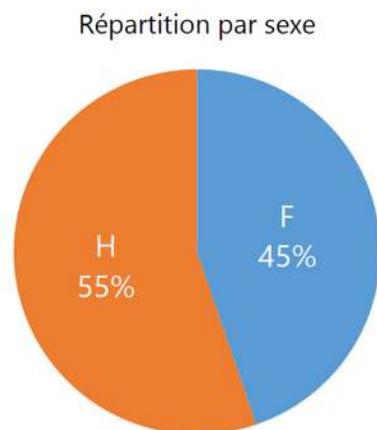
- Objectif de déclaration de dépenses en coût total: 233 375 653 €
- Déclaré en coût total : 312 827 157 €
- Reste à déclarer en coût total: -79 451 504 €

# Cadre de performance Grand Est - cibles 2023

|                         |  |
|-------------------------|--|
| Axe 1<br>chômeurs       | <ul style="list-style-type: none"><li>• Cible : 5 228</li><li>• Réalisé : 6 317 -&gt; atteinte 121 %</li></ul>   |
| Axe 1<br>Jeunes -25 ans | <ul style="list-style-type: none"><li>• Cible : 6 653</li><li>• Réalisé : 10 780 -&gt; atteinte 191 %</li></ul>  |
| Axe 2<br>Salariés       | <ul style="list-style-type: none"><li>• Cible : 4 680</li><li>• Réalisé : 2 761 -&gt; atteinte 59 %</li></ul>    |
| Axe 3<br>Chômeurs       | <ul style="list-style-type: none"><li>• Cible : 21 956</li><li>• Réalisé : 37 532 -&gt; atteinte 171 %</li></ul> |
| Axe 3<br>Inactifs       | <ul style="list-style-type: none"><li>• Cible : 18 332</li><li>• Réalisé : 25 043 -&gt; atteinte 137 %</li></ul> |

# Bilan « participants » au 11 janvier 2023

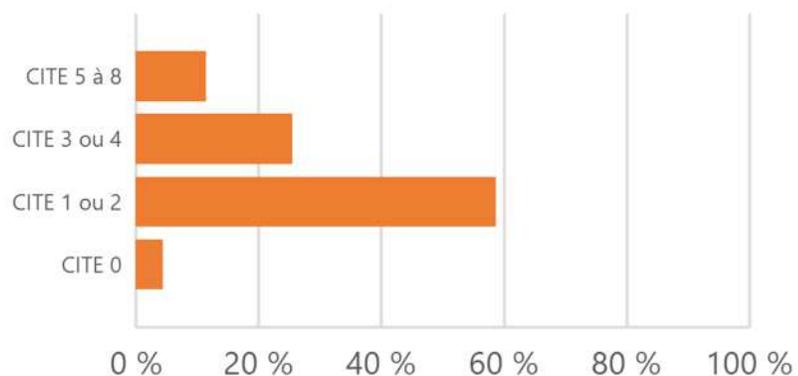
## Autorité de gestion déléguée et organismes intermédiaires du Grand Est



# Bilan « participants » au 11 janvier 2023

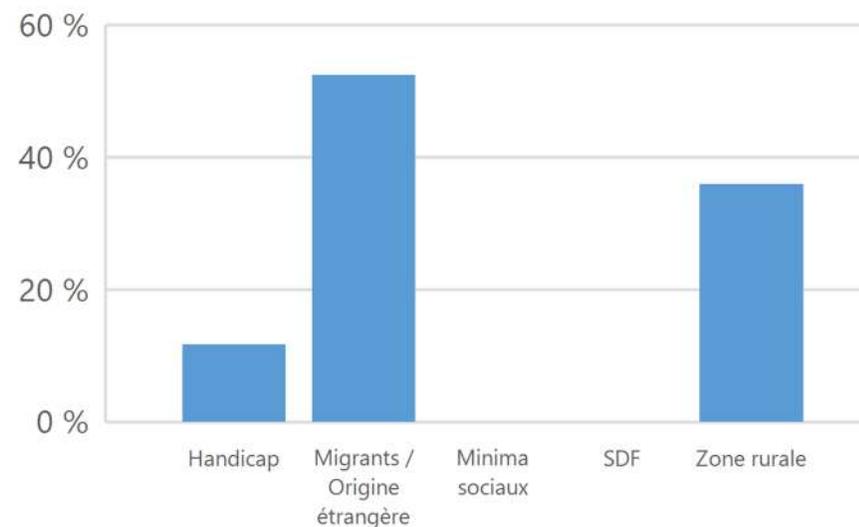
## Autorité de gestion déléguée et organismes intermédiaires du Grand Est

Part des participants par niveau de formation



Cite 5-8 Niveau enseignement supérieur (post bas)  
Cite 3-4 Niveau second cycle enseignement secondaire (bac max)  
Cite 1-2 Niveau premier cycle enseignement secondaire  
Cite 0 Niveau école maternelle

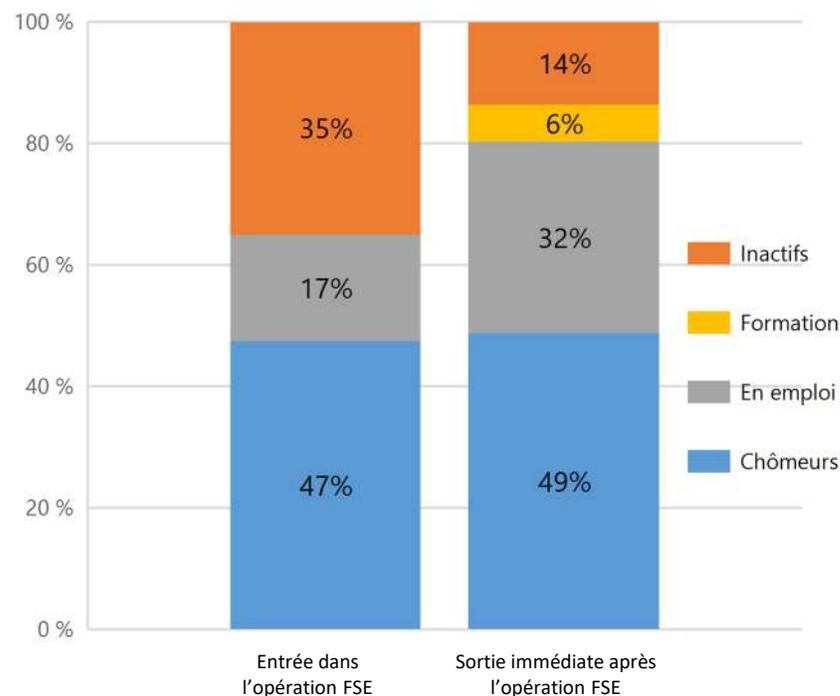
Part des participants selon leur situation à l'entrée



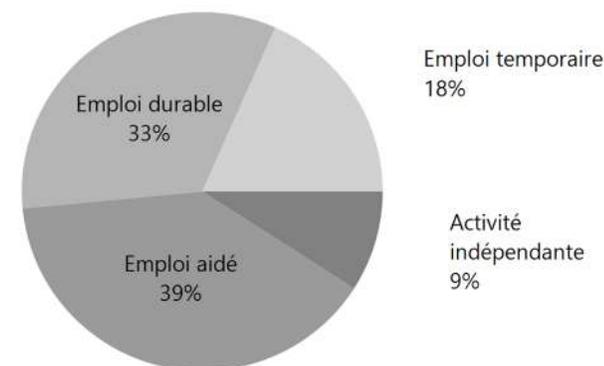
# Bilan « participants » au 11 janvier 2023

## Autorité de gestion déléguée et organismes intermédiaires du Grand Est<sup>+</sup>

Situation des participants sur le marché du travail

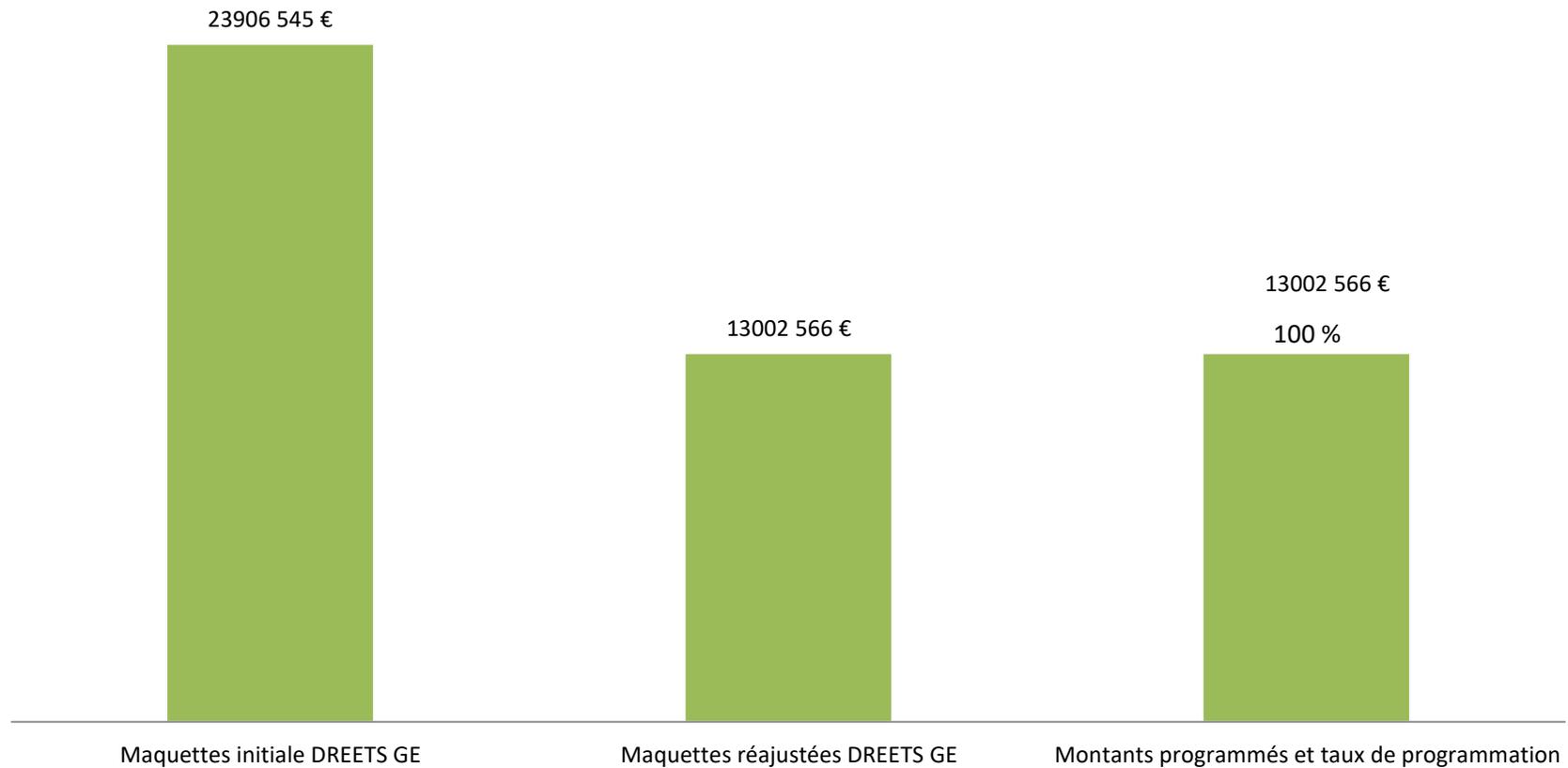


Typologie des emplois à la sortie des opérations



Emploi durable : CDI ou CDD de 6 mois et plus

# Niveaux de programmation IEJ 2014-2020 Grand Est



# Avancement financier IEJ 2014-2020 – Grand Est

## Montants FSE

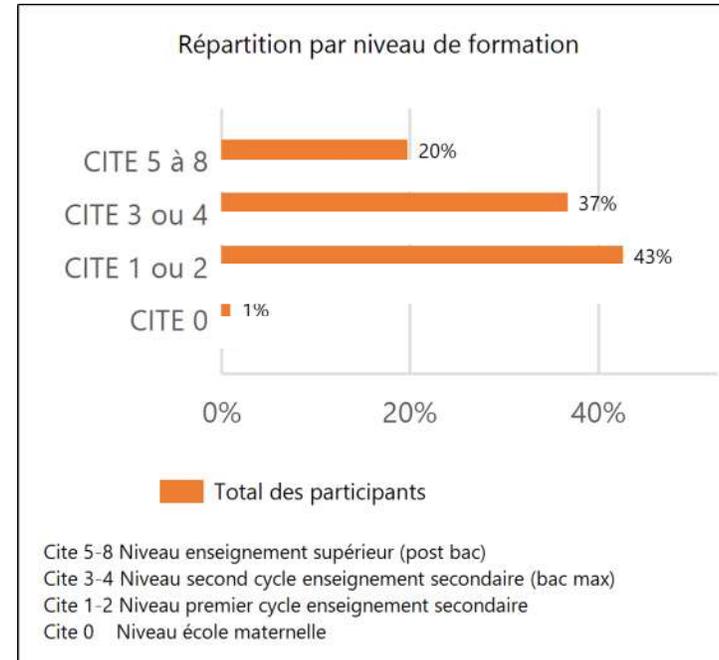
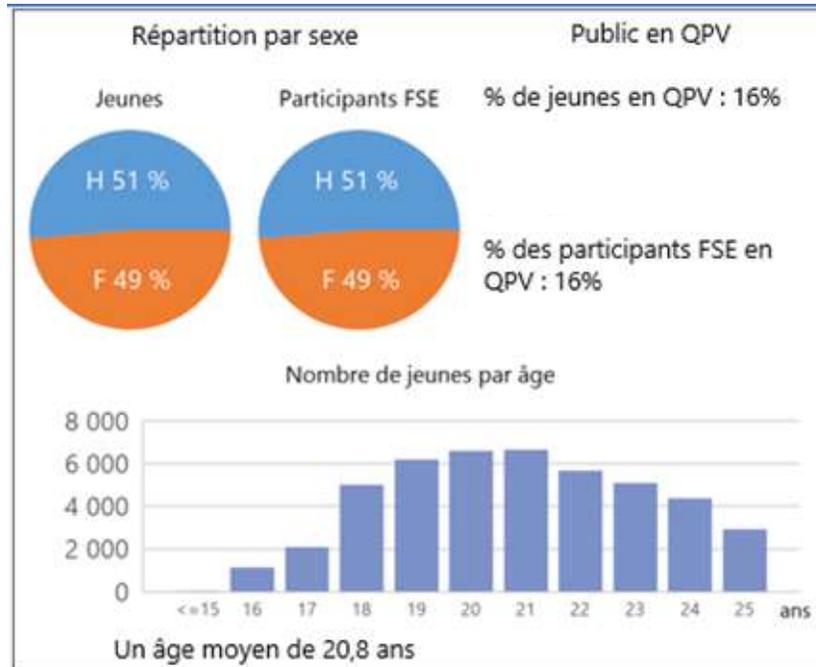
|                             |       |
|-----------------------------|-------|
| Maquette                    | 13 M€ |
| Programmé                   | 13 M€ |
| Bilan                       | 12 M€ |
| Contrôles de services faits | 11 M€ |
| Certification               | 11 M€ |

Au 12/01/2023:

- Objectif de déclaration de dépenses en coût total : 12 103 226 €
- Déclaré en coût total : 11 895 970 €
- Reste à déclarer en coût total : 207 257 €

# Bilan « participants » au 11 janvier 2023

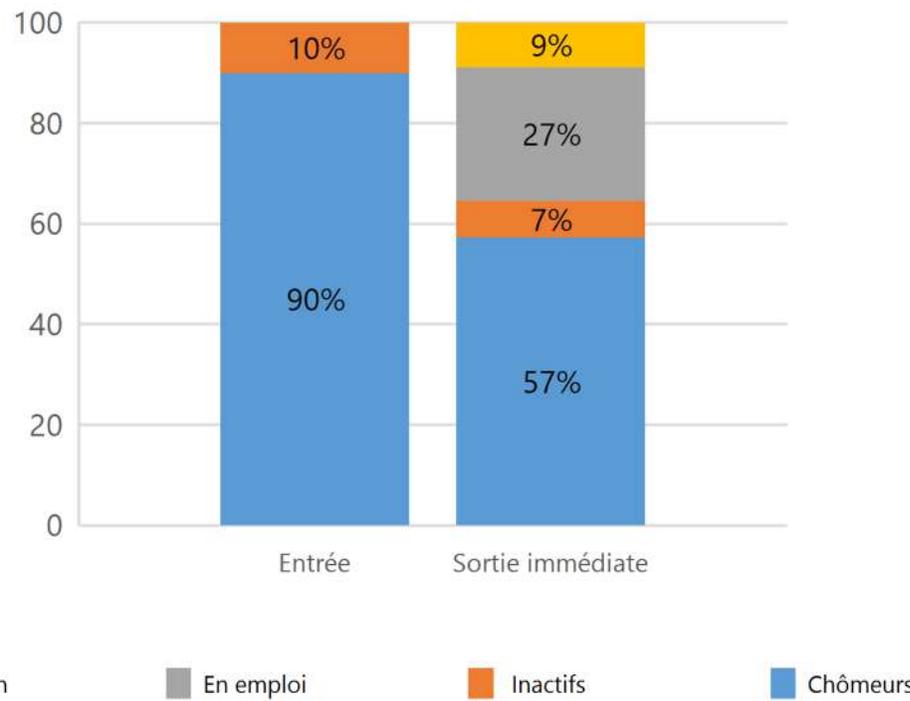
## PO IEJ DREETS GE



# Bilan « participants » au 11 janvier 2023

## PO IEJ DREETS GF

Situation des jeunes sur le marché du travail





# ÉVALUATION



## Information sur les Rapports Annuels de Mise en Œuvre (RAMO) de 2022

Présentation en consultation écrite : du 12 au 23 mai 2022

Transmission des 4 RAMO à la Commission européenne le 31 mai 2022

Validation des RAMO en juillet

*Des observations ont été faites sur le RAMO FSE Alsace: retour de l'Autorité de gestion à la Commission en octobre.*

## Éléments d'information sur les marchés

Outil de suivi des participants aux actions FSE/IEJ (viziaprog) encore en cours pour fin de programmation 2014-2020

Ce même outil est utilisé pour la programmation 2021-2027 pour les participants aux actions FSE+

Evaluation d'impact : modification du plan d'évaluation pour une étude commune aux 4 PO; évaluation menée par le cabinet Eurogroup Consulting



# EVALUATION D'IMPACT DES 4 PROGRAMMES OPERATIONNELS

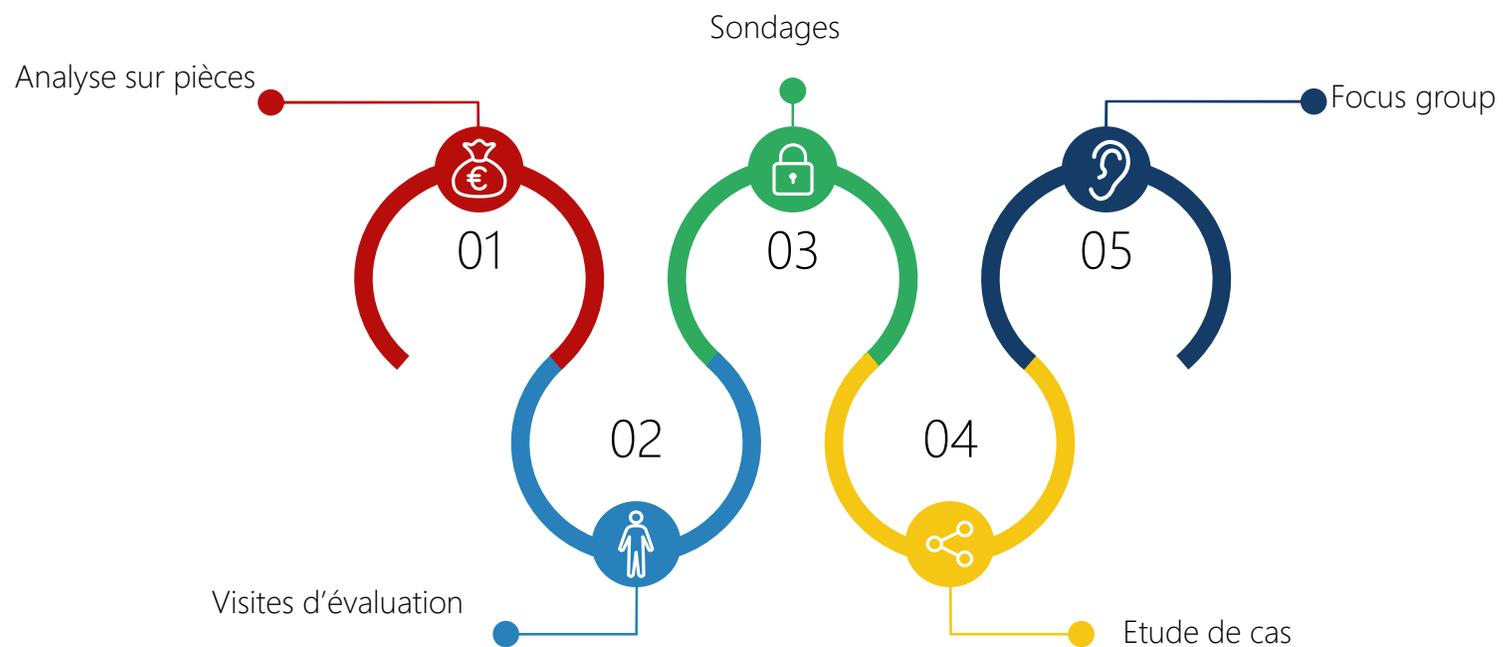


# Méthodologie



## • Méthodologie

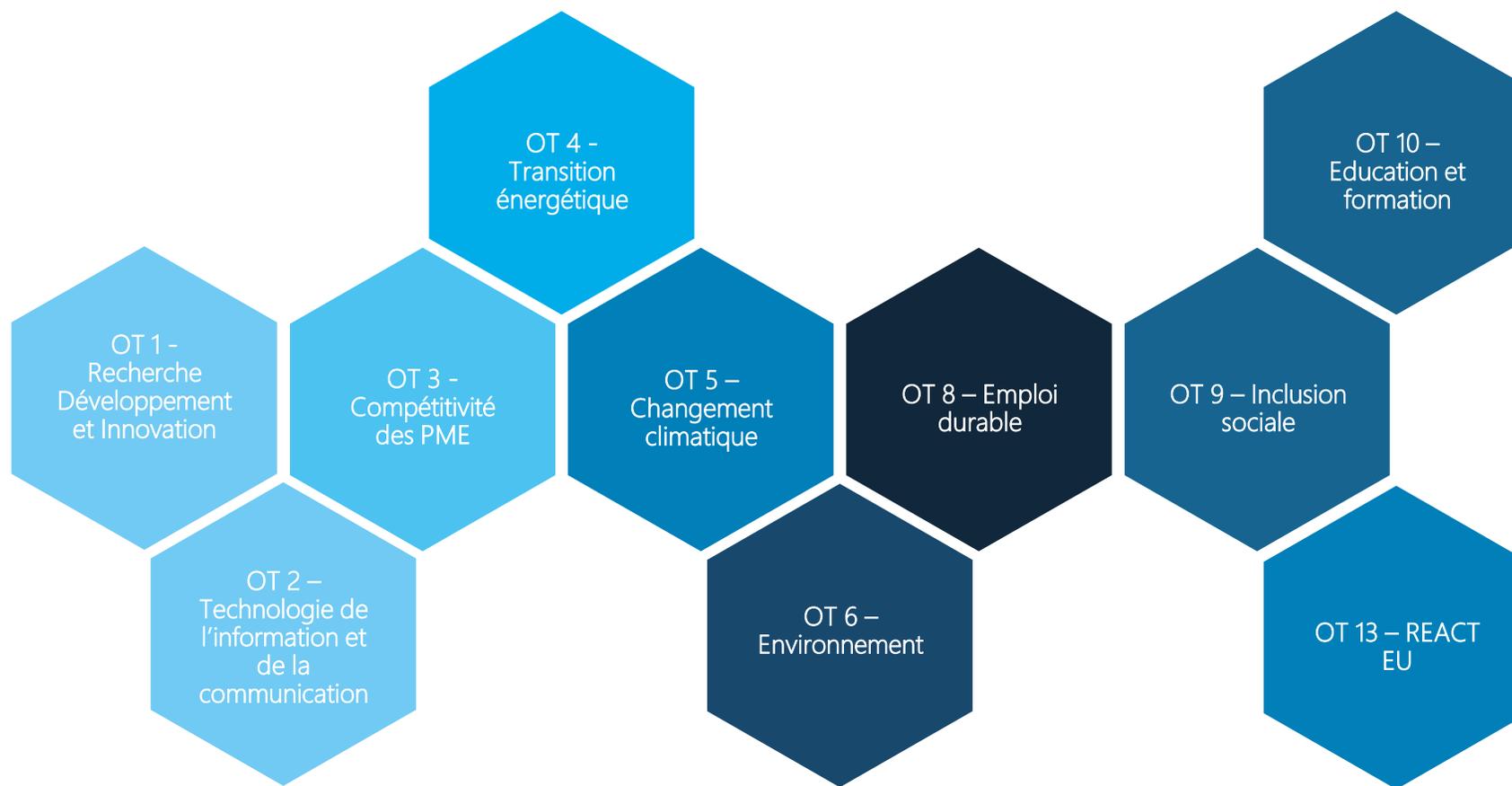
La méthodologie d'intervention dans le cadre de cette évaluation d'impact repose sur un mix entre évaluation quantitative (dont les données sont issues des indicateurs remontées dans le cadre du suivi des fonds FEDER/FSE/IEJ assuré par la région Grand Est, et des données fiables et facilement consultables auprès de sources jugées comme acceptables, et une évaluation qualitative reposant sur la mobilisation de plusieurs outils :



Synthèse par OT



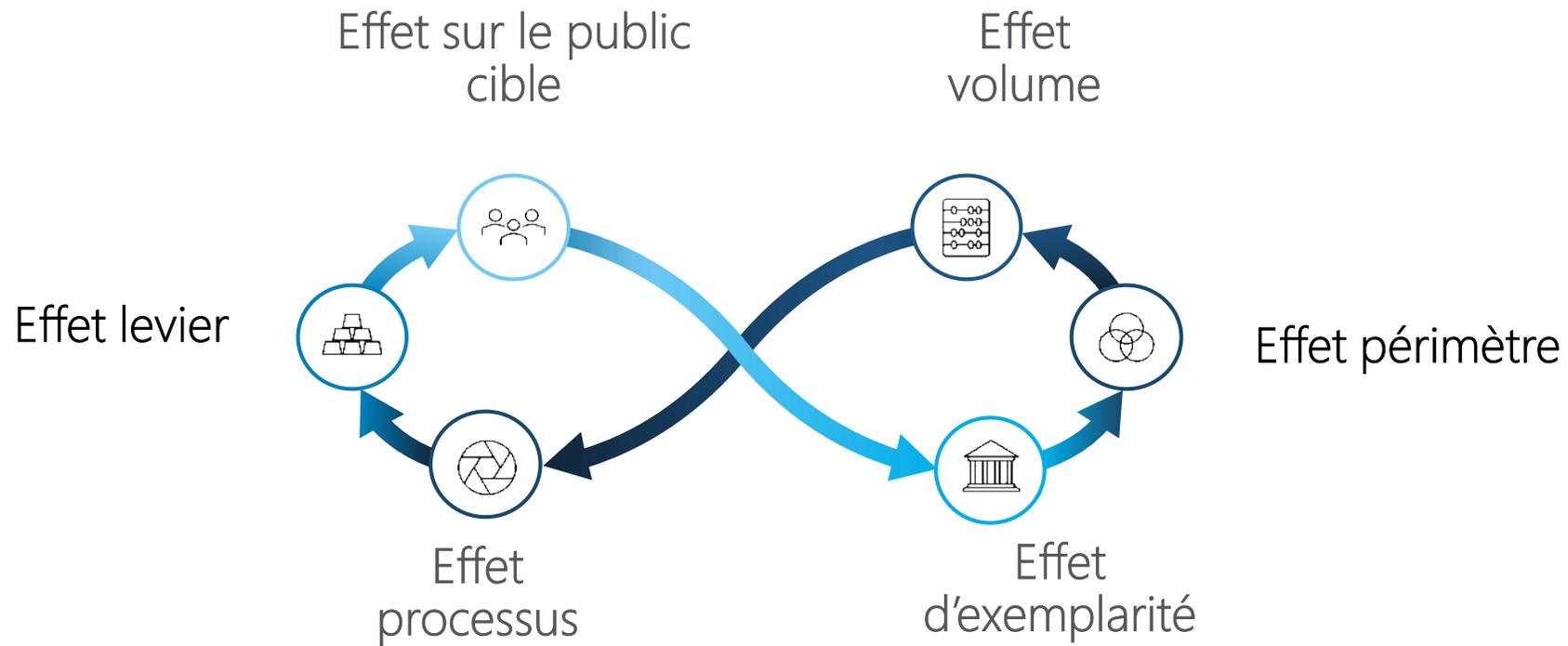
## Synthèse par OT



# Conclusions Et Recommandations



# Conclusions – Description des différents impacts recensés



# Conclusions – Description des différents impacts recensés

## Effet volume



- L'effet volume se caractérise le plus souvent par le développement d'actions de plus grande envergure engagées grâce au soutien des fonds
- L'effet volume se caractérise également par l'inscription de certains porteurs dans un développement pérenne par l'engagement de transitions nécessaires au maintien et au développement de leurs activités
- L'effet volume est moins important quand il s'agit de création d'entreprises qui se heurtent à des difficultés que l'obtention d'un financement ne peut pas toujours solutionner

## Effet périmètre



- L'effet périmètre est quasi-systématiquement recherché (et le plus souvent obtenu) par les porteurs quand il s'agit d'élargir le public cible touché par une action, ou quand il s'agit de proposer de nouvelles activités.
- La répliquabilité sur d'autres territoires est moins souvent dans la culture des porteurs et gagnerait à être renforcée pour les porteurs en ayant la capacité et pour les actions pour lesquels un potentiel existe.

## Effet d'exemplarité



- L'effet d'exemplarité est particulièrement notable quand les actions cofinancées s'inscrivent dans la continuité d'un schéma ou tout autre document matérialisant un plan d'action à horizon plusieurs années pour tout un secteur ou toute une filière.
- L'effet d'exemplarité est également possible quand le porteur s'inscrit dans un réseau dont la dynamique permet un maillage territorial suffisamment important pour que l'ensemble du public cible de la région puisse en bénéficier.
- L'effet d'exemplarité est également particulièrement important quand par le caractère innovant d'un projet, un changement culturel ou un changement de pratique permet par la suite la normalisation de l'innovation
- L'effet d'exemplarité est particulièrement marqué quand le financement européen contribue à la labellisation d'une action majeure entreprise par un porteur

## Effet processus



- L'effet processus est particulièrement fort quand l'obtention d'un financement européen est conditionnée à la recherche d'autres sources de financement. Ce conditionnement doit cependant être annoncé suffisamment en amont pour ne pas désarçonner les porteurs dans la temporalité de leurs projets.
- L'effet processus est particulièrement marqué dans les structures disposant d'ETP dédié au montage de projets (universités, opérateurs, fédérations, etc.)
- L'effet processus est plus complexe à faire émerger pour les toutes petites structures qui n'ont pas la possibilité de mobiliser une ressource dédiée pour la gestion, le suivi et la recherche de financement. Pour ces structures, le recours une entité intermédiaire capable de fédérer plusieurs petites structures autour d'une même source de financement est particulièrement pertinent.

## Effet levier



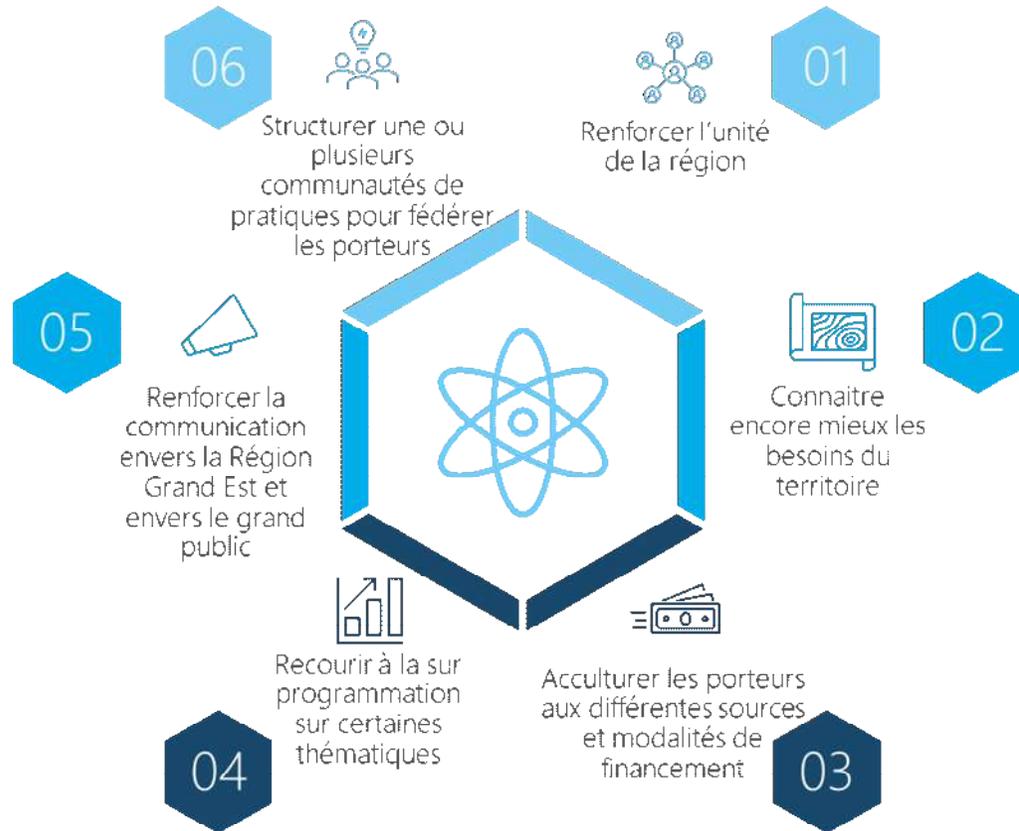
- L'effet levier est notable quand le financement européen améliore la notoriété, la visibilité, la crédibilité des structures bénéficiant de fonds européens et permet la mobilisation systémique d'autres financeurs autour d'une thématique augmentant notablement les financements liés à celle-ci
- L'effet levier est particulièrement fort quand le financement européen est la 1ère source de financement mobilisée par le porteur. Ce financement ainsi obtenu joue un rôle de « caution » vis-à-vis des autres financeurs.
- L'effet levier est plus faible quand le financement européen vient « boucler un plan de financement » qui aurait pu l'être sans le recours à celui-ci.

## Effet sur le public cible



- L'effet sur le public cible des actions financées est notable de façon directe (avec une amélioration concrète de leur qualité de vie) mais aussi indirecte (actions concourant à développer/améliorer un bien ou un service proposé au public cible)
- L'effet sur le public cible est souvent amoindri par une communication envers le bénéficiaire final pas toujours aisée quand plusieurs bénéficiaires intermédiaires sont recensés

# Recommandations



# Recommandations



## Renforcer l'unité de la région

- ❖ Pour faire suite à la fusion des régions



## Connaitre encore mieux les besoins du territoire

- ❖ Recourir aux diagnostics territoriaux
- ❖ Maintenir une dynamique coordonnée entre les différents documents stratégiques produits par la région et la programmation 21-27.



## Acculturer les porteurs aux différentes sources et modalités de financement

- ❖ Faciliter l'accès à l'information sur les différentes sources de financement, à la disposition de la Région Grand Est
- ❖ Imaginer des modalités de financement et d'accompagnement permettant de favoriser la diversité des projets.
- ❖ Recourir à des structures intermédiaires en capacité d'être porteur de projet du point de vue de l'autorité de programmation et financeur pour des acteurs de plus petite envergure



## Recourir à la sur programmation sur certaines thématiques

- ❖ Atteindre un taux de consommation final le plus proche possible de 100% par la sur-programmation. Viser 115% de taux de programmation dès le début de la programmation paraîtrait raisonnable.



## Renforcer la communication envers la Région Grand Est et envers le grand public

- ❖ Construire l'image de marque des FESI en Grand Est
- ❖ Prévoir de demander des informations aux porteurs au-delà de la période de réalisation de leurs projets et les en informer dès le début de leur projet pour permettre à l'autorité de programmation d'exploiter au mieux ces informations.



## Structurer une ou plusieurs communautés de pratiques pour fédérer les porteurs

- ❖ Fédérer les porteurs autour de la notion de partage d'expérience, au sein d'une ou plusieurs communautés de pratique



# COMMUNICATION



## Bilan de l'année 2022

- Site internet : Be Europe en Grand Est
- Réseaux sociaux
- Réalisation de supports d'information
- Évènementiel





## A venir en 2023...



- Adaptation et cadrage de la stratégie de communication Be Europe
- Communication digitale
- Évènementiel : les fonds européens à la rencontre des territoires



# Communication

Les appels à projet de la DREETS Grand Est relatifs aux PN FSE+ et FTJ sont publiés sur fse.gouv.fr <https://fse.gouv.fr/les-appels-a-projets>

et sur le site internet de la DREETS <https://grand-est.dreets.gouv.fr/Appels-a-projets-5075>

## La Newsletter FSE +

✓ Lancée en mai 2020, la 9<sup>ème</sup> Lettre est parue en janvier 2023

*Rubriques : actualités FSE/FSE+, témoignages de 2 OI, actualités de l'unité FSE, jeux.*

✓ Envoi à environ 400 destinataires

*Porteurs de projet, OI, réseau des missions locales, DDETS(PP), etc.*

✓ Publication sur le site internet de la DREETS Grand Est, parution 3 fois par an

✓ Certaines Newsletters sont à thème (*ex : égalité femmes/hommes Newsletter 2*)

✓ Abonnements et suggestions sur [dreets-ge.fseplus@dreets.gouv.fr](mailto:dreets-ge.fseplus@dreets.gouv.fr)



# Communication



**SAVE THE DATE**

La Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle et Régions de France  
ont le plaisir de vous inviter à:

**LA 6<sup>EME</sup> EDITION DU VILLAGE  
DES INITIATIVES DU FONDS SOCIAL EUROPEEN**

**Jeudi 16 et vendredi 17 mars 2023  
au CENTQUATRE - PARIS, 5 rue Curial - 75019 Paris.**



[grand-est.dreets.gouv.fr](http://grand-est.dreets.gouv.fr) 

# PRESENTATION DES PROGRAMMES 2021-2027

Programme FEDER FSE+ FTJ Grand Est et Massif des Vosges





La Région  
**Grand Est**

BE  
EUROPE  
EN GRAND EST





899,2M€





**288M€**



## Recherche, Développement, Innovation



- ✓ Projets collaboratifs, individuels, écosystème innovation, instrument financier
- ✓ Grandes entreprises si collaboration PME
- ✓ **S3 (Spécialisations Intelligentes)**



## Usages numériques



- ✓ **Nouveaux usages publics et PME**
- ✓ Développement de l'écosystème du numérique



## Développement économique



- ✓ Investissements, création et reprise, mise en réseau...
- ✓ Grandes entreprises inéligibles
- ✓ **Priorisation S3, cohérence SRDEII**



216M€



## Efficacité énergétique



- ✓ Rénov. thermique, amélioration process...
- ✓ **Cohérence et ligne de partage Climaxion**



## Energies renouvelables



- ✓ EnR, réseaux de chaleur/froid, hydrogène renouvelable...
- ✓ **Cohérence Climaxion**



## Changement climatique



- ✓ Connaissance changement climatique, aménagements inondations et sécheresse
- ✓ **Cohérence avec PAPI**



## Economie circulaire



- ✓ Valorisation, gestion, investissement, animation, structuration de filières...
- ✓ **Cohérence avec le SRADDET**



## Biodiversité



- ✓ Animation, connaissance, investissement, Natura2000, renaturation des friches...





# 3



# 4



# 5

## FEDER FSE+ : une Europe plus sociale



# 76M€ + 149M€



### Santé



- ✓ Structures de santé dans déserts médicaux (carto. ARS), unités mobiles, information et promotion
- ✓ **Cartographie ARS, feuille de route Région santé**



### Culture, Tourisme



- ✓ Infras publiques perf. énergétiques et/ou numériques, retombées socioéconomiques
- ✓ **Cohérence SRADDET, SRDT, Climaxion**



### Jeunesse



- ✓ Compétences, lutte contre le décrochage, mobilité.



### ESS



- ✓ Têtes de réseaux régionales, projets dont micro-projets
- ✓ **Cohérence avec SRDEII**



### Orientation



- ✓ Information et professionnalisation des acteurs
- ✓ **Cohérence avec CPRDFOP et SPRO**



### Formation



- ✓ Formation, innovation pédagogique, niveau de qualification
- ✓ **Cohérence avec CPRDFOP**





## Volet urbain

- ✓ Equipements de proximité, intermodalité et urbanisme durable en zones urbaines
- ✓ **Stratégies ITI ou PTRTE**



## Massif des Vosges

- ✓ Développement éco. touristique
- ✓ **Cohérence avec convention interrégionale Massif et Climaxion**



## Transition juste

- ✓ Diversification, modernisation et reconversion économiques
- ✓ Projets sans aucun lien avec les énergies fossiles
- ✓ Zonage : 27 EPCI Moselle, Meurthe-et-Moselle et Haut-Rhin
- ✓ **Secteurs spécifiques de la S3**

# PRESENTATION DES PROGRAMMES 2021-2027

Programmes nationaux FSE+ et FTJ



# Programme National FSE+

Le PN FSE+ compte six priorités dont 3 centrales :

- \* Priorité 1 : favoriser l'insertion professionnelle et inclusion sociale
- \* Priorité 2 : renforcer l'emploi des jeunes et la réussite éducative
- \* Priorité 3 : accompagner les mutations économiques, améliorer les compétences et les systèmes d'éducation

et 3 priorités complémentaires :

- \* Priorité 4 : promouvoir un marché du travail inclusif
- \* Priorité 5 : aide matérielle aux plus démunis
- \* Priorité 6 : favoriser l'innovation sociale

Enveloppe crédits d'intervention FSE+ de l'Etat en GE : 168 millions €

74,5 % de cette enveloppe a été déléguée aux 10 organismes intermédiaires du Grand Est sur les Priorités 1, 2 et 6.



# Programme National FTJ

La CE a adopté le PN FTJ (France) le 30 novembre 2022.

L'Etat gère, via la DGEFP, un PN FTJ intégrant 310 millions d'€ pour la période 2021/2027. Dans le GE, les crédits d'intervention délégués sont de 48,2 M€.

Le premier AAP FTJ de la DREETS sera publié au courant du 1<sup>o</sup> trimestre 2023 :

- il soutiendra des opérations dans le cadre de l'accompagnement des conséquences économiques et sociales de la transition des territoires industriels vers une économie décarbonée
- au travers d'actions de reconversion et de montée en compétences des salariés et des salariés licenciés impactés par la transition
- sur les territoires infra-départementaux de la Meurthe & Moselle (54), de la Moselle (57) et du Haut-Rhin (68).

Ces actions seront développées en cohérence avec les choix sectoriels et stratégiques du Conseil Régional.





# DEPLOIEMENT DU VOLET URBAIN DU FEDER 2021-2027





## Volet urbain

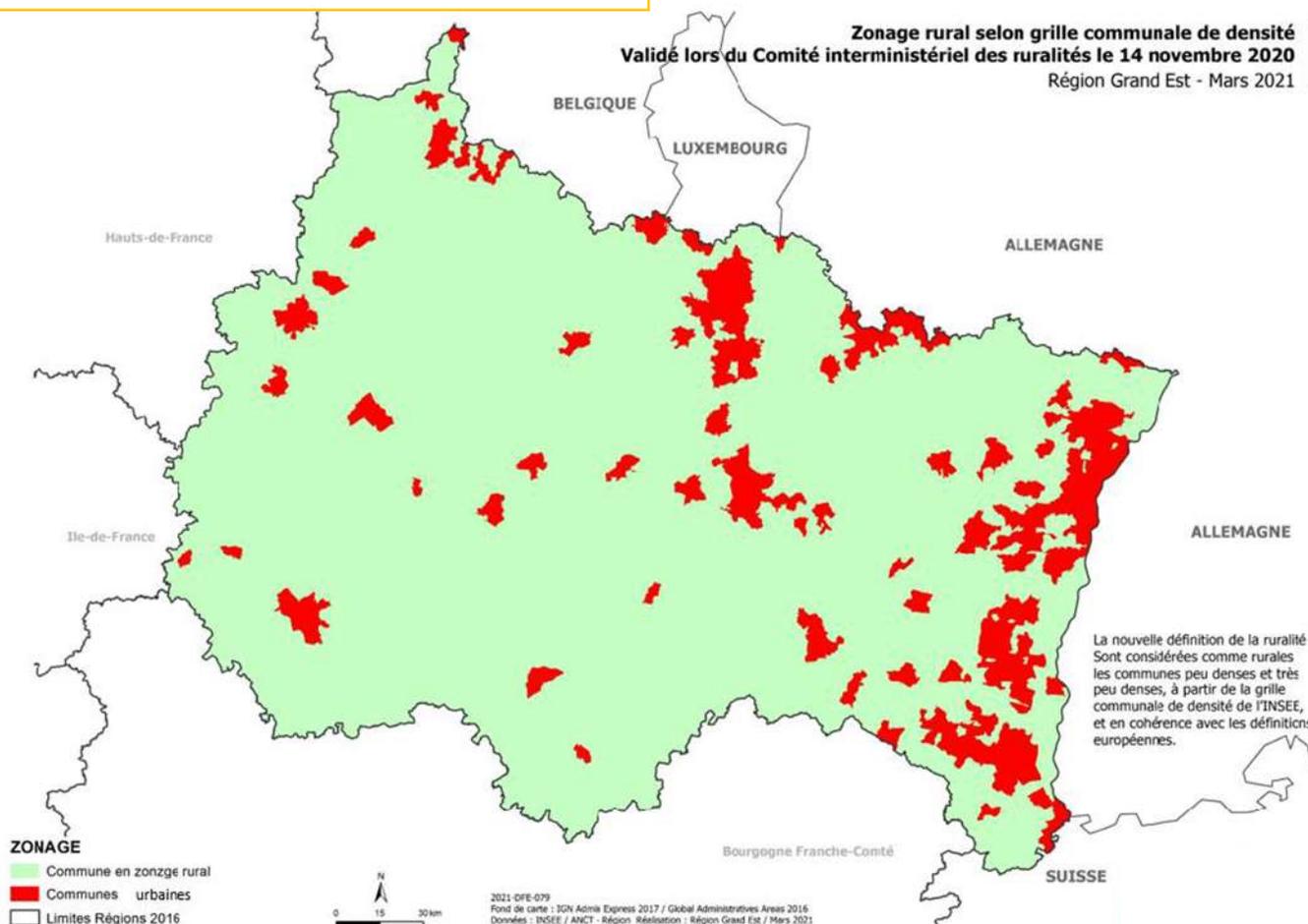
- ✓ Equipements de proximité, intermodalité et urbanisme durable en zones urbaines
- ✓ **Stratégies ITI ou PTRTE**



# 48,8M€

## Soutien via stratégies territoriales intégrées (PTRTE) :

- ⇒ Communes urbaines (zonage ANCT)
- ⇒ Projets dans PTRTE
- ⇒ Fil de l'eau dans le cadre du recueil des critères de sélection
- ⇒ Dépôt du projet avec preuve inscription dans PTRTE, sinon modification du PTRTE



## 2021-2027: un champ d'action élargi pour l'ITI de l'Eurométropole de Strasbourg

5,1M€ de crédits FSE+ délégués par l'Etat

10M€ de crédits FEDER délégués par la Région Grand Est

En soutien à *3 stratégies pilotées localement:*

- Les démarches lauréates des appels à projets « Programmes d'investissement d'avenir » : *Territoire Santé de Demain* et *Citadelle – quartier bas carbone et résilient accélérateur de transitions*



Projets innovants en santé ou dans le domaine de la construction / aménagement durable

- La stratégie Economie circulaire



Investissements en faveur du réemploi et recyclage, valorisation des déchets, structuration de filières locales de réemploi et de recyclage, mise en réseau des acteurs, animation de dispositifs...

- La Politique de la Ville



Création et développement des entreprises en QPV et dans les centralités des petites communes en lien avec le dispositif Commerce; soutien aux entreprises de l'ESS sur tout le territoire

Santé de proximité: MUS, actions de prévention...

Projets d'insertion socio-professionnelle des personnes éloignées de l'emploi et stratégie emploi...

*En lien avec le*



**pacte**  
pour une  
économie  
locale durable

Un Investissement Territorial Intégré  
pour soutenir le développement économique et la  
cohésion de l'Eurométropole de Strasbourg

| Démarches territoriales | Démarches Investissements d'avenir Santé, Construction durable   | Économie circulaire   | Cohésion territoriale / Politique de la Ville   |
|-------------------------|--|---|---|
| F<br>E<br>D<br>E<br>R   | <p>1.1- Recherche innovation:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Projets de recherche ou d'innovation</li> <li>Études préalables</li> <li>Événements, communication</li> </ul> <p>1 M€</p> | <p>2.6- Développement de l'éco circulaire:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Démarches expérimentales</li> <li>Investissements</li> <li>Animation, promotion, structuration de filières</li> </ul> <p>2 M€</p> | <p>1.3- Création et développement d'entreprises:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>QPV</li> <li>Centralités de petites communes</li> <li>ESS</li> </ul> <p>4,5 M€</p>  |
|                         | <p>4.5- Accès aux soins de santé:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Actions innovantes d'accès aux soins / prévention en santé</li> </ul>   |   | <p>4.5- Accès aux soins de santé:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Structures de santé de proximité</li> <li>Actions d'info et promotion de la santé, prévention en santé</li> </ul> <p>1,5 M€</p> <p>5.1- Volet urbain:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Équipements et infrastructures de proximité desservant les populations</li> </ul> <p>1 M€</p> |
| F<br>S<br>E<br>+        | <p>P1, P2: Levée des freins à l'emploi liés à la santé</p>   |   | <p>P1, P2: Accompagnement renforcé vers l'emploi, accompagnement professionnel et social pour les personnes éloignées de l'emploi, notamment les jeunes</p> <p>2,7 M€ (P1) et 2,1 M€ (P2)</p> <p>P6: Soutien à l'innovation sociale</p> <p>300 000 €</p>  |



La Région  
**Grand Est**

BE  
EUROPE  
EN GRAND EST



**MERCI DE  
VOTRE  
ATTENTION**

**Siège du Conseil  
régional**

1 place Adrien Zeller  
BP 91006  
67070 Strasbourg Cedex  
+33 (0)3 88 15 68 67

**Hôtel de Région**

5 rue de Jéricho  
CS70441  
51037 Châlons-en-Champagne  
Cedex  
+33 (0)3 26 70 31 31

**Hôtel de Région**

place Gabriel  
Hocquard  
CS 81004  
57036 Metz Cedex  
01  
+33 (0)3 87 33 60  
00



[beeurope.grandest.fr](http://beeurope.grandest.fr)